

LE POINT
SUR LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
DU QUÉBEC

AUTOMNE 2007

Le point sur la situation économique et financière du Québec
Automne 2007

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Décembre 2007

ISBN 978-2-550-51127-4 (Imprimé)

ISBN 978-2-550-51128-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2007

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	5
INTRODUCTION	7
1. LE CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT	11
1.1 Vue d'ensemble du plan budgétaire triennal	11
1.2 Résultats finaux de 2006-2007 : surplus de 109 millions de dollars	13
1.3 La vigueur des rentrées fiscales permet de relever la croissance des dépenses de 3,0 % à 3,5 % en 2008-2009	14
1.3.1 Révisions aux revenus.....	15
1.3.2 Révisions aux dépenses.....	16
1.4 Poursuite de la gestion rigoureuse des dépenses	18
1.5 Des investissements dans les infrastructures publiques	21
1.6 Une réduction durable du poids de la dette grâce au Fonds des générations.....	24
1.7 Résultats détaillés.....	25
2. LA RÉFORME COMPTABLE	29
2.1 Rappel du mandat du groupe de travail	29
2.2 Recommandations du rapport.....	30
2.2.1 Élargissement du périmètre comptable du gouvernement pour inclure les réseaux de la santé et de l'éducation	30
2.2.2 Dépenses de transfert.....	30
2.2.3 Comptabilité d'exercice pour les revenus fiscaux	31
2.2.4 Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)	32
2.2.5 Statut de certains organismes.....	32
2.2.6 Prêts à conditions avantageuses et provision pour pertes sur interventions financières garanties	33
2.2.7 Stocks et frais payés d'avance	33
2.2.8 Avantages sociaux futurs	34
2.2.9 Contrats de change à terme et rachats d'instruments financiers	34

2.3	Application des modifications comptables	35
2.4	Impacts de la réforme comptable	35
2.4.1	Sur les lois budgétaires	35
2.4.2	Sur le cadre financier	36
2.4.3	Sur la dette du gouvernement	39
3.	LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	43
3.1	Le contexte économique international.....	43
3.1.1	Une économie mondiale robuste malgré les turbulences sur les marchés financiers	43
3.1.2	Un ralentissement important de l'économie américaine	46
3.1.3	Une économie canadienne toujours stimulée par la demande intérieure	52
3.2	Le contexte économique québécois.....	56
3.2.1	Une bonne croissance économique en dépit de la faiblesse des exportations	56
3.2.2	Une demande intérieure forte.....	58
3.2.3	Un contexte international toujours contraignant.....	63
3.2.4	Une forte croissance de l'emploi au Québec	65
3.2.5	Une bonne progression du PIB nominal.....	66
3.2.6	Comparaison avec le secteur privé	67

FAITS SAILLANTS

Pour une deuxième année consécutive, le gouvernement donne suite à son engagement de présenter, avec *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, une mise à jour automnale de l'état de l'économie et des finances publiques.

□ Cadre financier

Les objectifs du gouvernement en matière de finances publiques sont encore une fois atteints. La gestion rigoureuse du gouvernement permet de maintenir l'équilibre budgétaire sur l'horizon du cadre financier.

Cet équilibre budgétaire est maintenu tout en incorporant, à compter de 2006-2007, les impacts financiers d'une réforme comptable que le gouvernement met immédiatement en application. Cette réforme permet de donner suite au dépôt du *Rapport du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement* composé de représentants du Vérificateur général du Québec et du ministère des Finances. Ce groupe de travail, dont la formation a été annoncée au dernier budget, remet son rapport près de deux mois plus tôt que prévu au moment de la signature de l'entente intervenue entre les deux parties, le 18 mai 2007.

Ainsi, les résultats finaux pour l'année 2006-2007 montrent que le surplus budgétaire atteint 109 millions de dollars en incluant les impacts de la réforme comptable ainsi que les versements déjà prévus de 500 millions de dollars au Fonds des générations et de 1,3 milliard de dollars à la réserve budgétaire.

Pour les années suivantes, la vigueur de la demande intérieure entraîne une révision à la hausse des revenus budgétaires du gouvernement de 588 millions de dollars en 2007-2008 et de 690 millions de dollars en 2008-2009.

— Ces revenus budgétaires additionnels, qui tiennent compte du Plan d'action en faveur du secteur manufacturier, annoncé le 23 novembre dernier, permettront de financer les coûts associés à la réforme comptable et aux nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite. Cela permettra également de relever la croissance des dépenses de programmes de 3,0 % à 3,5 % en 2008-2009 afin de mieux faire face à l'ensemble des pressions sur les dépenses, incluant celles reliées au financement du Plan québécois des infrastructures, annoncé le 11 octobre dernier.

❑ Réforme comptable

Le gouvernement annonce qu'il procède immédiatement à une réforme comptable pour donner suite à l'ensemble des recommandations énoncées dans le *Rapport du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement*. La réforme inclut notamment la consolidation, aux états financiers du gouvernement, des réseaux de la santé et de l'éducation. Pour 2007-2008, la réforme comptable entraîne un manque à gagner de 663 millions de dollars, financé en partie par des revenus plus élevés.

Ainsi, le gouvernement dépose aujourd'hui les *Comptes publics 2006-2007, Le point sur la situation économique et financière du Québec* et le document intitulé *La dette du gouvernement du Québec* en tenant compte des ajustements découlant de cette réforme comptable et de ses impacts sur les résultats financiers et sur la dette du gouvernement.

Avant la réforme, les états financiers respectaient les conventions comptables du gouvernement et, dans une large mesure, les principes comptables généralement reconnus (PCGR). La réforme vient faire les derniers ajustements nécessaires pour rendre les conventions comptables du gouvernement pleinement conformes aux PCGR applicables au secteur public.

En incorporant intégralement à ses conventions comptables l'ensemble des recommandations émises, le gouvernement poursuit ses efforts pour améliorer la transparence des finances publiques.

❑ Perspectives économiques

Le Québec connaît une croissance économique intéressante en dépit d'un contexte international difficile qui nuit aux exportations. Si l'économie se porte bien, c'est grâce à la forte progression de la demande intérieure.

- En particulier, soutenus par l'action du gouvernement, la demande des ménages pour l'achat de biens et services, les mises en chantier et les investissements des entreprises sont plus élevés que prévu au *Budget 2007-2008*.
- Cette bonne tenue de l'économie se reflète par une forte création d'emplois et une croissance importante du revenu personnel des ménages, ce qui améliore les rentrées fiscales du gouvernement.

Selon les prévisions révisées, la croissance économique s'établira ainsi à 2,0 % en 2007 et atteindra 2,2 % en 2008. La conjoncture économique favorable ainsi que la gestion rigoureuse des finances publiques, permettront au gouvernement d'améliorer les services publics tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

INTRODUCTION

Depuis 2003, le gouvernement s'est engagé à améliorer la clarté des informations dont disposent les Québécois sur la situation des finances publiques.

Ainsi, le gouvernement :

- présente une réforme comptable qui tient compte des recommandations du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement, dont le rapport est rendu public aujourd'hui, et en annonce la mise en œuvre. Cette réforme s'applique à compter de 2006-2007 et viendra modifier la comptabilisation des revenus et des dépenses du gouvernement, ainsi que la présentation de la dette;
- dépose aujourd'hui, devant l'Assemblée nationale, les *Comptes publics 2006-2007*;
- dépose *Le point sur la situation économique et financière du Québec* qui a pour but de faire état, par rapport au dernier budget :
 - des révisions au cadre financier du *Budget 2007-2008*, incluant les impacts de la réforme comptable;
 - de l'évolution de l'économie;
- dépose le document intitulé *La dette du gouvernement du Québec*.

Par ailleurs, le gouvernement veut rappeler qu'il entend poursuivre ses actions pour améliorer la prestation des services publics et mieux soutenir l'économie. À cette fin, dans les prochains mois, il prendra connaissance des recommandations des groupes de travail suivants, dont il a annoncé la formation, et précisera dans quelle mesure il entend leur donner suite :

- le **Groupe de travail sur le financement du système de santé**, présidé par M. Claude Castonguay, proposera au gouvernement de nouvelles avenues permettant d'assurer un financement adéquat du système de santé québécois;
- le **Groupe de travail sur l'investissement des entreprises**, présidé par M. Pierre Fortin, devra conseiller le gouvernement sur les moyens d'accroître l'investissement des entreprises pour soutenir la croissance économique;
- le **Groupe de travail sur la tarification**, présidé par M. Claude Montmarquette, devra examiner les enjeux et conseiller le gouvernement dans l'élaboration d'une nouvelle politique de tarification;
- le **Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie**, présidé par M. Robert Gagné, fera état de l'impact de la fin prévue des mesures fiscales pour les régions ressources et des mesures pour la nouvelle économie.

PREMIÈRE PARTIE :
LE CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT

1. LE CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT

1.1 Vue d'ensemble du plan budgétaire triennal

En raison de la bonne tenue de l'économie, de la vigueur des revenus autonomes et du contrôle serré des dépenses, *Le point sur la situation économique et financière du Québec* prévoit, conformément aux prévisions du dernier budget, l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour chacune des années du plan budgétaire.

Cet équilibre budgétaire est maintenu en incorporant les impacts financiers de la réforme comptable, mise en œuvre à la suite des recommandations du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement, présentées à la section 2 du document.

TABLEAU 1

Sommaire des opérations budgétaires révisées – Automne 2007

(en millions de dollars)

	2006-2007	2007-2008 ^P	2008-2009 ^P
REVENUS BUDGÉTAIRES	60 433	61 715	62 070
<i>Variation en %</i>	8,5	2,1	0,6
DÉPENSES BUDGÉTAIRES			
Dépenses de programmes	- 51 889	- 54 104	- 55 991
<i>Variation en %</i>	5,4	4,3	3,5
Service de la dette	- 6 925	- 6 989	- 7 158
<i>Variation en %</i>	0,7	0,9	2,4
Total	- 58 814	- 61 093	- 63 149
<i>Variation en %</i>	4,8	3,9	3,4
RÉSULTATS NETS DES ORGANISMES CONSOLIDÉS	201	41	129
REVENUS DÉDIÉS AU FONDS DES GÉNÉRATIONS	84	453	740
IMPACTS DE LA RÉFORME COMPTABLE⁽¹⁾	89	- 663	- 150
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT LES VERSEMENTS AU FONDS DES GÉNÉRATIONS ET LE RECOURS À LA RÉSERVE BUDGÉTAIRE	1 993	453	- 360
Réserve budgétaire ⁽²⁾	- 1 300	200	1 100
Versements additionnels au Fonds des générations	- 500	- 200	—
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	- 84	- 453	- 740
SOLDE BUDGÉTAIRE – AUTOMNE 2007	109	0	0

P : Prévisions.

(1) Les impacts de la réforme comptable sont expliqués en détail au tableau 10 de la section 2.

(2) Un montant négatif signifie une affectation à la réserve et un montant positif, une utilisation de la réserve.

Le surplus budgétaire en 2006-2007 s'élève à 109 millions de dollars en tenant compte des impacts de 89 millions de dollars de la réforme comptable.

Pour 2007-2008 et 2008-2009, la vigueur des rentrées fiscales permet de financer les coûts de la réforme comptable, du Plan d'action en faveur du secteur manufacturier et des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite, ainsi que de relever la croissance des dépenses de programmes de 3,0 % à 3,5 % en 2008-2009. Cela tient également compte de la révision à la baisse du coût du service de la dette.

Plus précisément, les revenus budgétaires du gouvernement totalisent 61,7 milliards de dollars en 2007-2008, soit 48,4 milliards de dollars provenant des revenus autonomes et 13,3 milliards de dollars provenant des transferts fédéraux. Pour 2008-2009, les revenus budgétaires seront de 62,1 milliards de dollars.

- La faiblesse de la croissance des revenus en 2008-2009 est notamment attribuable à la réduction additionnelle de l'impôt des particuliers de 950 millions de dollars à partir du 1^{er} janvier 2008 annoncée dans le dernier budget.

Les dépenses budgétaires devraient, quant à elles, atteindre 61,1 milliards de dollars en 2007-2008 et 63,1 milliards de dollars en 2008-2009. Plus précisément, pour 2007-2008, les dépenses de programmes totaliseront 54,1 milliards de dollars, et le service de la dette, 7,0 milliards de dollars.

- La croissance des dépenses de programmes est limitée à 4,3 % en 2007-2008 et à 3,5 % en 2008-2009.

Il est important de rappeler que, tel que prévu au dernier budget, la forte croissance des revenus budgétaires en 2006-2007, attribuable en majeure partie aux bénéfices additionnels réalisés par Hydro-Québec, permet :

- d'une part, d'effectuer des mises de fonds additionnelles dans le Fonds des générations de 500 millions de dollars en 2006-2007 et de 200 millions de dollars en 2007-2008;
- et d'autre part, d'affecter 1,3 milliard de dollars à la réserve budgétaire en 2006-2007, laquelle sera notamment utilisée pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2008-2009.

1.2 Résultats finaux de 2006-2007 : surplus de 109 millions de dollars

Par rapport à la prévision du *Budget 2007-2008*, les résultats finaux de l'année 2006-2007 entraînent un surplus de 109 millions de dollars. La révision à la hausse des revenus budgétaires permet de financer en totalité le niveau plus élevé des dépenses budgétaires.

- Les revenus budgétaires sont révisés à la hausse de 128 millions de dollars. Ces révisions sont essentiellement attribuables à des revenus plus élevés en fin d'année, provenant principalement de l'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les dépenses budgétaires sont en hausse de 78 millions de dollars. Cette révision tient compte :
 - d'une hausse des dépenses de programmes de 120 millions de dollars;
 - d'une révision à la baisse de 42 millions de dollars du service de la dette.

Finalement, la prise en compte des impacts financiers de la réforme comptable dès 2006-2007 améliore de 89 millions de dollars le solde budgétaire.

TABLEAU 2

Révisions du solde budgétaire depuis le *Budget 2007-2008*

(en millions de dollars)

	2006-2007
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉSENTÉ AU BUDGET 2007-2008	29
RÉVISIONS AUX REVENUS BUDGÉTAIRES	
- Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	120
- Entreprises du gouvernement	- 2
- Transferts fédéraux	10
Total	128
RÉVISIONS AUX DÉPENSES BUDGÉTAIRES	
- Dépenses de programmes	- 120
- Service de la dette	42
Total	- 78
RÉVISIONS AUX ORGANISMES CONSOLIDÉS	- 59
IMPACT DE LA RÉFORME COMPTABLE	89
SOLDE BUDGÉTAIRE - AUTOMNE 2007	109

1.3 La vigueur des rentrées fiscales permet de relever la croissance des dépenses de 3,0 % à 3,5 % en 2008-2009

La mise à jour du cadre financier montre que l'équilibre budgétaire sera maintenu sur l'horizon du cadre financier.

Depuis le *Budget 2007-2008*, la vigueur plus marquée que prévu de la demande intérieure ainsi que des révisions positives aux transferts fédéraux se traduisent par des revenus supplémentaires de 588 millions de dollars en 2007-2008 et de 690 millions de dollars en 2008-2009, et ce, en tenant compte du Plan d'action en faveur du secteur manufacturier. De plus, le coût du service de la dette est réduit de 255 millions de dollars en 2007-2008.

Avec cette nouvelle marge de manœuvre, le gouvernement financera, pour ces deux années, les impacts de la réforme comptable et des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite, de même que le relèvement de la croissance des dépenses de programmes de 3,0 % à 3,5 % en 2008-2009.

TABLEAU 3

Révisions du solde budgétaire depuis le *Budget 2007-2008*^P (en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉSENTÉ AU BUDGET 2007-2008⁽¹⁾	0	0
RÉVISIONS AUX REVENUS BUDGÉTAIRES		
Revenus autonomes		
- Vigueur des rentrées fiscales	625	625
- Plan d'action en faveur du secteur manufacturier	- 125	- 43
Entreprises du gouvernement	—	—
Transferts fédéraux	88	108
Total	588	690
RÉVISIONS AUX DÉPENSES BUDGÉTAIRES		
Dépenses de programmes		
- Nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite	- 191	- 191
- Relèvement pour hausser la croissance en 2008-2009 de 3,0 % à 3,5 %	—	- 296
Service de la dette	255	—
Total	64	- 487
RÉVISIONS AUX ORGANISMES CONSOLIDÉS	11	- 53
IMPACTS DE LA RÉFORME COMPTABLE	- 663	- 150
SOLDE BUDGÉTAIRE – AUTOMNE 2007	0	0

P : Prévisions.

(1) Après les versements au Fonds des générations et le recours à la réserve budgétaire.

1.3.1 Révisions aux revenus

□ Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement

La conjoncture économique récente indique que la demande intérieure des deux prochaines années sera plus forte que prévu au *Budget 2007-2008*. Soutenus par l'action du gouvernement, les dépenses personnelles des ménages, les mises en chantier et les investissements des entreprises devraient contribuer davantage à la croissance économique en 2007 et en 2008. Ainsi, le nombre d'emplois créés et la croissance des salaires seront plus élevés que prévu.

La vigueur de la demande intérieure favorise la croissance des principales assiettes taxables et des revenus qui y sont associés. En effet :

- la progression de l'emploi entraîne une révision à la hausse des salaires versés dans l'économie et augmente les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers;
- soutenues par la forte création d'emplois, les révisions à la hausse de la consommation et des mises en chantier se traduisent par des revenus additionnels provenant de la taxe de vente du Québec;
- les revenus provenant des impôts des sociétés sont plus élevés que prévu en raison de la hausse plus élevée qu'attendu des bénéficiaires des sociétés.

TABLEAU 4

Révisions aux revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement depuis le *Budget 2007-2008*^P

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009
Vigueur des rentrées fiscales		
Impôt sur le revenu des particuliers	375	450
Taxe de vente du Québec	150	125
Impôts des sociétés	100	50
Sous-total	625	625
Plan d'action en faveur du secteur manufacturier	- 125	- 43
TOTAL DES RÉVISIONS	500	582

P : Prévisions.

Par contre, l'appréciation rapide du dollar canadien par rapport à la devise américaine amène aussi des défis de taille pour les entreprises, notamment dans le secteur manufacturier. À cet égard, le gouvernement a déjà posé plusieurs gestes significatifs pour accroître leur compétitivité. De plus, il a annoncé, le 23 novembre dernier, le Plan d'action en faveur du secteur manufacturier. Par rapport au *Discours sur le budget 2007-2008*, ce plan réduira les revenus autonomes de 125 millions de dollars en 2007-2008 et de 43 millions de dollars en 2008-2009.

❑ Revenus de transferts fédéraux

Les revenus de transferts fédéraux sont révisés à la hausse de 88 millions de dollars en 2007-2008 et de 108 millions de dollars en 2008-2009. Ces révisions découlent essentiellement de la prise en compte des plus récentes données économiques et fiscales.

1.3.2 Révisions aux dépenses

❑ Dépenses de programmes

Pour 2007-2008, l'objectif de dépenses de programmes est de 54,1 milliards de dollars, soit 191 millions de dollars de plus que l'objectif annoncé dans le dernier budget. Cette augmentation découle de l'impact des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite.

De nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic sont effectuées à tous les trois ans afin de mettre à jour les hypothèses démographiques et économiques sur lesquelles elles sont basées (par exemple, l'espérance de vie des prestataires, le salaire des employés au moment de leur retraite, etc.).

Ces évaluations visent à établir la valeur actualisée des prestations de retraite que le gouvernement versera éventuellement à ses employés, compte tenu des conditions de leurs régimes de retraite et de leurs années de service.

Les nouvelles évaluations actuarielles, effectuées en date du 31 décembre 2005, entraînent pour le gouvernement, une augmentation récurrente des dépenses de programmes de 191 millions de dollars à compter de 2007-2008.

Pour 2008-2009, en plus de la récurrence de cet impact, l'objectif de croissance des dépenses est augmenté de 3,0 % à 3,5 %, ce qui permettra de faire face à l'ensemble des pressions sur les dépenses, incluant celles liées au financement du Plan québécois des infrastructures annoncé le 11 octobre dernier.

TABLEAU 5

Révisions de l'objectif de dépenses de programmes depuis le Budget 2007-2008^P

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DU BUDGET 2007-2008	53 913	55 504
<i>Variation en %</i>	4,1	3,0
Révisions		
- Nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite	191	191
- Relèvement pour hausser la croissance de 3,0 % à 3,5 % en 2008-2009	—	296
Sous-total	191	487
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DE L'AUTOMNE 2007	54 104	55 991
<i>Variation en %</i>	4,3	3,5
Croissance du PIB nominal en année civile (en %)	5,9	4,0

P : Prévisions.

☐ Service de la dette du Fonds consolidé du revenu

Par rapport au budget de mai dernier, la prévision du service de la dette est révisée à la baisse de 255 millions de dollars en 2007-2008. Les effets bénéfiques de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux autres devises expliquent l'essentiel de cette révision.

En 2008-2009, le service de la dette prévu lors du budget demeure inchangé. Les dépenses supplémentaires engendrées par l'augmentation de certains taux d'intérêt et par les nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite annulent les bénéfices découlant de l'amélioration du dollar canadien.

1.4 Poursuite de la gestion rigoureuse des dépenses

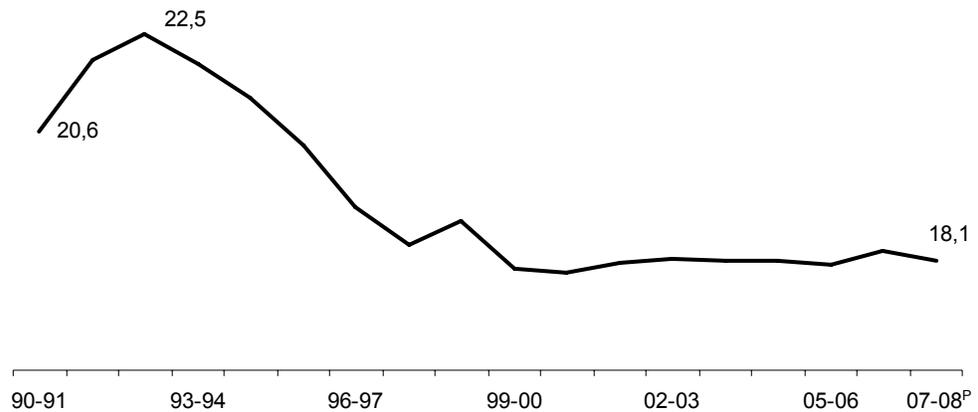
□ Une croissance des dépenses inférieure à celle de l'économie

De 2003-2004 à 2007-2008, la croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes du Québec est de 4,3 %, soit une progression inférieure à celle du produit intérieur brut (PIB) nominal qui est de 4,5 %.

Ainsi, le poids des dépenses de programmes par rapport au PIB en 2007-2008 s'établit à 18,1 %, soit l'un des niveaux les plus faibles depuis 35 ans.

GRAPHIQUE 1

Dépenses de programmes (en pourcentage du PIB)



P: Prévisions.

□ Le Québec est parmi les provinces ayant le mieux contrôlé ses dépenses

Depuis 2003-2004, les dépenses de programmes du Québec ont augmenté en moyenne de 4,3 %.

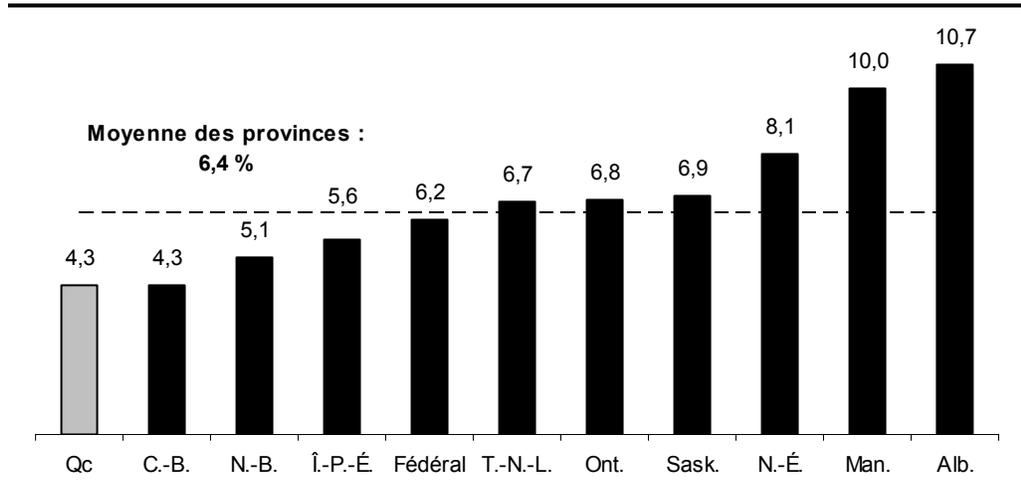
— En comparaison, celles de l'Ontario ont crû de 6,8 % par année et celles du gouvernement fédéral, de 6,2 %.

En fait, avec la Colombie-Britannique, le Québec est la province canadienne qui a connu la plus faible croissance de ses dépenses de programmes.

GRAPHIQUE 2

Croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes de 2003-2004 à 2007-2008

(en pourcentage)



Source : Ministère des Finances du Québec.

Les succès du gouvernement en matière de contrôle des dépenses reposent, notamment, sur ses efforts de modernisation de l'État depuis 2003. Le Plan de modernisation 2004-2007 comprend, entre autres :

- la réduction de la taille de la fonction publique qui passera de 75 800 à 60 100 emplois à temps complet d'ici 2014;
- la création du Centre de services partagés du Québec et de Services Québec, dans le but de regrouper l'offre de services du gouvernement et ainsi simplifier la vie des citoyens et des entreprises.

Grâce à la réduction de la taille de l'État et à la diminution des coûts de fonctionnement, le gouvernement a réalisé des économies cumulatives de 1,0 milliard de dollars en 2006-2007. Ces économies peuvent déjà être investies dans les priorités des Québécois.

❑ Priorités à la santé et à l'éducation

Malgré la gestion serrée de ses dépenses, le gouvernement continue d'investir dans ses priorités. En effet, les deux tiers de l'augmentation des dépenses de programmes en 2007-2008 sont alloués au secteur de la santé et des services sociaux, soit une hausse de 1,5 milliard de dollars, ou de 6,5 %.

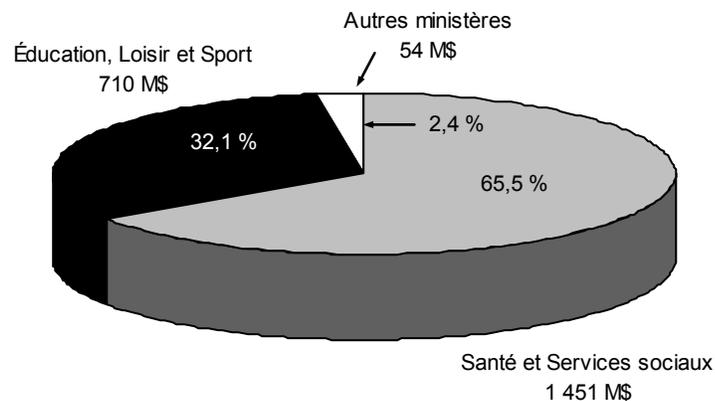
Le budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport bénéficie également d'une croissance importante de 5,6 %, soit un ajout de 710 millions de dollars.

Enfin, la faible croissance de 0,3 % du budget des autres ministères, soit 54 millions de dollars, témoigne de la gestion serrée des dépenses du gouvernement.

GRAPHIQUE 3

Priorité à la santé et à l'éducation

(répartition de l'augmentation de 2,2 G\$ des dépenses de programmes en 2007-2008^P)



P : Prévisions.

Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

1.5 Des investissements dans les infrastructures publiques

Depuis 2003, le gouvernement a multiplié ses efforts afin d'améliorer les infrastructures publiques. Telle qu'annoncée au *Budget 2007-2008*, la mise en œuvre du Plan québécois des infrastructures lance la première phase d'un immense chantier afin de renouveler l'ensemble de ses immobilisations.

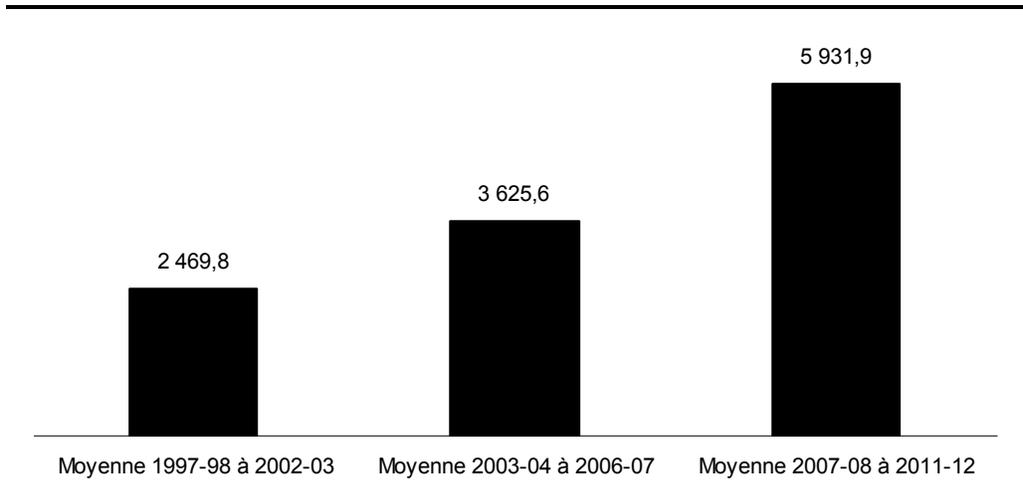
Ce plan vise un objectif incontournable pour le Québec, celui d'assurer la pérennité des infrastructures. Pour y parvenir, le gouvernement a posé deux gestes majeurs le 11 octobre dernier.

- Il a annoncé qu'au cours des 15 prochaines années, des investissements massifs seront réalisés pour la rénovation et la modernisation des infrastructures publiques. D'ici 2012, un premier plan quinquennal entraînera des investissements de 30 milliards de dollars.
- Il a aussi déposé un projet de loi intitulé *Loi favorisant la gestion rigoureuse des infrastructures publiques et des grands projets* qui rendra obligatoires l'entretien et le renouvellement des infrastructures publiques pour l'avenir en suivant des lignes directrices fondées sur les normes reconnues.
 - Cela assurera la résorption, sur une période maximale de 15 ans, des déficits d'entretien cumulés et introduira un cadre de réalisation et de gestion des grands projets d'infrastructures.

Au cours des cinq prochaines années, les investissements du gouvernement du Québec, dans le cadre de ce plan, pour l'entretien et le remplacement des infrastructures s'établiront annuellement à 5,9 milliards de dollars, soit plus du double des investissements réalisés au cours de la période 1997-2003.

GRAPHIQUE 4

Évolution des investissements en immobilisations⁽¹⁾ (en millions de dollars)



(1) Excluant les investissements réalisés par les ministères et les organismes budgétaires ainsi que par les fonds spéciaux, à l'exception du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier (FCARR).
Source : *Des fondations pour réussir : Plan québécois des infrastructures*, gouvernement du Québec, 2007.

Le financement du Plan québécois des infrastructures nécessitera un effort financier important. Le gouvernement s'assurera toutefois de financer ce plan dans le respect des objectifs budgétaires qu'il s'est fixés, tout en mettant pleinement à contribution les fonds provenant de ses partenaires, soit le gouvernement fédéral et les municipalités.

Les fonds fédéraux seront utilisés en fonction des priorités et des besoins du Québec en matière d'infrastructures. À cette fin, le Québec a demandé au gouvernement fédéral de lui verser sa part des nouveaux fonds pour les infrastructures sous la forme d'un transfert en bloc plutôt que dans le cadre de plusieurs ententes administratives visant des projets spécifiques.

Comme l'indique le Plan québécois des infrastructures, les investissements réalisés dans le cadre du premier plan quinquennal d'investissements impliqueront des dépenses annuelles additionnelles :

- de 264 millions de dollars en 2008-2009;
- de 922 millions de dollars en 2011-2012.

TABLEAU 6

Impacts du Plan québécois des infrastructures et du parachèvement de projets sur les dépenses du gouvernement^P

(en millions de dollars)

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	Total
Investissements actuels	5 601	5 215	5 220	5 107	5 132	26 275
Plan d'investissements et parachèvement ⁽¹⁾	6 028	7 640	8 317	7 955	7 342	37 282
Impact annuel du plan d'investissements	427	2 425	3 097	2 848	2 210	11 007
Impact cumulatif du plan d'investissements	427	2 852	5 949	8 797	11 007	11 007
Impacts sur les dépenses	33	264	505	735	922	—

P : Prévisions.

(1) Les investissements prévus au premier plan quinquennal d'investissements s'élèvent à 29,7 G\$, auxquels s'ajouteront ceux réalisés pour le parachèvement de projets déjà annoncés de 7,6 G\$, pour un total de 37,3 G\$.

Source : *Des fondations pour réussir : Plan québécois des infrastructures*, gouvernement du Québec, 2007.

Afin de dégager la marge de manœuvre nécessaire pour financer ces dépenses additionnelles sur la durée du plan, le gouvernement :

- reverra ses dépenses en fonction de la priorité accordée aux infrastructures;
- poursuivra ses efforts de modernisation de l'État afin de hausser la productivité de la prestation des services et ainsi réaliser des économies;
- examinera la possibilité d'instaurer de nouvelles sources de financement spécifiques.

1.6 Une réduction durable du poids de la dette grâce au Fonds des générations

Dans le *Budget 2007-2008*, le gouvernement a réitéré sa volonté de s'attaquer avec fermeté à l'endettement du Québec et, à cet effet, a annoncé le versement de contributions additionnelles au Fonds des générations, soit :

- 200 millions de dollars versés en 2007;
- 400 millions de dollars par année, en moyenne, au cours de la période 2010-2011 à 2025-2026, provenant des bénéfices additionnels que réalisera Hydro-Québec sur ses exportations d'électricité.

Compte tenu de ces nouvelles contributions, le solde du Fonds des générations atteindra près de 2 milliards de dollars d'ici le 31 mars 2009.

Au total, les contributions additionnelles annoncées par le gouvernement depuis la création du Fonds des générations, en juin 2006, permettront d'affecter au remboursement de la dette du Québec près de 42 milliards de dollars de plus d'ici le 31 mars 2026.

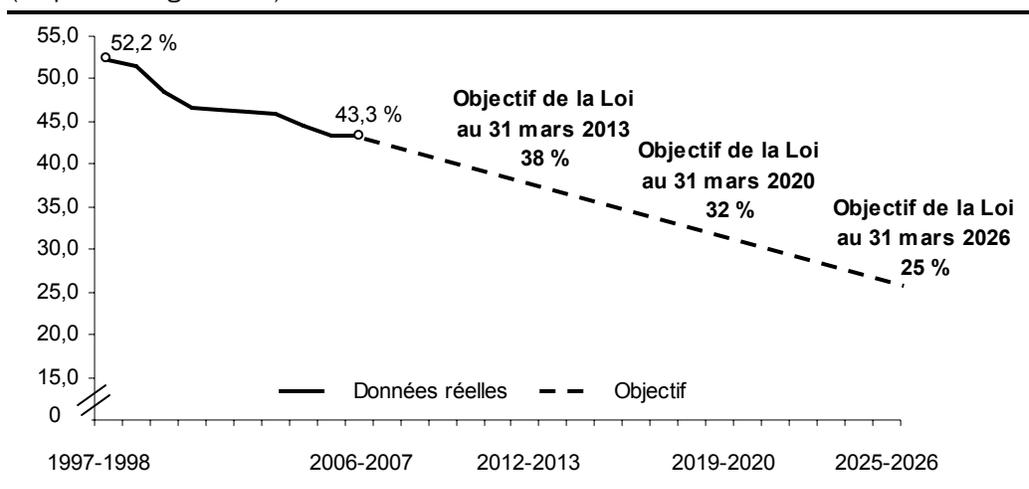
□ Réduction du poids de la dette à 25 % du PIB en 2026

Tout en considérant les investissements du Plan québécois des infrastructures qui seront réalisés dans les années à venir, le gouvernement maintient ses cibles de réduction du poids de la dette. D'ici 2026, le poids de la dette sera ainsi ramené à 25 % du PIB. Les versements additionnels dans le Fonds des générations, annoncés dans le dernier budget, contribueront à l'atteinte de cet objectif.

GRAPHIQUE 5

Réduction de la dette totale du gouvernement⁽¹⁾

(en pourcentage du PIB)



(1) Dette totale aux fins de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.

1.7 Résultats détaillés

Les tableaux suivants présentent de façon détaillée les principaux éléments qui composent le cadre financier révisé du gouvernement.

TABLEAU 7

Revenus du Fonds consolidé du revenu⁽¹⁾

(en millions de dollars)

	2006-2007	2007-2008 ^P	Variation en %
REVENUS AUTONOMES			
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement			
- Impôt sur le revenu des particuliers	18 197	18 420	1,2
- Cotisations au Fonds des services de santé	5 075	5 408	6,6
- Impôts des sociétés	4 796	4 704	- 1,9
- Taxes à la consommation	12 583	12 958	3,0
- Autres sources	2 530	2 338	- 7,6
Total	43 181	43 828	1,5
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	6 227	4 625	- 25,7 ⁽²⁾
Total	49 408	48 453	- 1,9
TRANSFERTS FÉDÉRAUX			
- Péréquation	5 539	7 160	29,3
- Transferts pour la santé	3 649	3 748	2,7
- Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 070	1 406	31,4
- Autres programmes	767	948	23,6
Total	11 025	13 262	20,3
REVENUS BUDGÉTAIRES	60 433	61 715	2,1

P: Prévisions.

(1) Avant les impacts de la réforme comptable.

(2) Cette baisse résulte notamment du fait qu'en 2006-2007, Hydro-Québec a réalisé un bénéfice exceptionnel de 944 M\$ découlant de la vente de participations qu'elle détenait dans des sociétés.

TABLEAU 8

Dépenses du Fonds consolidé du revenu⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	2006-2007	2007-2008 ^P	Variation en %
DÉPENSES DE PROGRAMMES			
- Santé et Services sociaux	22 452	23 903	6,5
- Éducation, Loisir et Sport	12 715	13 425	5,6
- Autres ministères	16 722	16 776 ⁽²⁾	0,3
Total	51 889	54 104	4,3
SERVICE DE LA DETTE	6 925	6 989	0,9
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	58 814	61 093	3,9

P : Prévisions.

(1) Avant les impacts de la réforme comptable.

(2) Incluant 191 M\$ pour financer le coût des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite.

DEUXIÈME PARTIE :
LA RÉFORME COMPTABLE

2. LA RÉFORME COMPTABLE

Le gouvernement annonce la mise en œuvre d'une réforme comptable. Cette dernière incorpore l'ensemble des recommandations du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement.

2.1 Rappel du mandat du groupe de travail

En mai dernier, lors du dépôt du *Budget 2007-2008*, la ministre des Finances a annoncé la mise sur pied d'un Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement, afin de proposer une réforme de ses conventions comptables.

Le mandat de ce groupe de travail, qui était composé de représentants du ministère des Finances, dont le Contrôleur des finances, et du Vérificateur général du Québec, consistait notamment à examiner les modifications nécessaires pour assurer la conformité des conventions comptables du gouvernement aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du secteur public.

Les conséquences éventuelles de cette réforme sur les lois suivantes devaient également être examinées :

- *Loi sur l'équilibre budgétaire;*
- *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations;*
- *Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents.*

Plus spécifiquement, le mandat du groupe de travail comportait trois volets :

- l'examen des conséquences aux plans comptable, financier et administratif liées à la consolidation des réseaux de la santé et de l'éducation au périmètre comptable du gouvernement;
- l'examen des conséquences aux plans comptable, financier et administratif liées à l'application des PCGR du secteur public;
- l'examen des impacts de l'harmonisation aux PCGR du secteur public sur les trois lois énumérées précédemment.

2.2 Recommandations du rapport

Le gouvernement a pris connaissance du rapport du groupe de travail et a décidé d'y donner suite immédiatement en incorporant l'ensemble de ses recommandations aux résultats financiers de 2006-2007 et aux prévisions financières à compter de 2007-2008.

Avant cette réforme comptable, les états financiers respectaient les conventions comptables du gouvernement et, dans une large mesure, les PCGR du secteur public. L'application des recommandations du groupe de travail permettra dorénavant au gouvernement de présenter une information financière pleinement conforme aux PCGR du secteur public.

2.2.1 Élargissement du périmètre comptable du gouvernement pour inclure les réseaux de la santé et de l'éducation

De toutes les modifications nécessaires afin de respecter les PCGR du secteur public, la consolidation des réseaux de la santé et de l'éducation est certainement celle qui présente les enjeux les plus importants.

Le périmètre comptable du gouvernement est ainsi modifié pour englober, à partir du 1^{er} avril 2006, les résultats financiers des agences de la santé et des services sociaux, des établissements de santé publics, des commissions scolaires, des cégeps ainsi que ceux de l'Université du Québec et de ses constituantes.

La consolidation des entités des réseaux oblige, par ailleurs, à modifier la classification, sur le plan comptable, de deux entités qui ont pour principale activité de financer les réseaux, soit Financement-Québec (FQ) et la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ). Ces deux entités ne peuvent plus être comptabilisées comme des entreprises du gouvernement. Elles seront dorénavant considérées comme des organismes du gouvernement, faisant notamment en sorte de consolider les dettes qu'elles ont contractées pour les besoins des réseaux à la dette du gouvernement.

2.2.2 Dépenses de transfert

Le gouvernement comptabilise ses dépenses de transfert, communément appelées subventions, selon ses conventions comptables, lesquelles s'inspirent essentiellement des PCGR applicables au secteur public. De façon générale, la comptabilisation des dépenses de transfert, dont le montant se chiffre annuellement à plus de 40 milliards de dollars pour l'ensemble des ministères, ne pose pas de problème.

Le gouvernement profite cependant des recommandations du groupe de travail pour éliminer certaines ambiguïtés d'interprétation qui ont été soulevées dans deux cas particuliers de transfert au cours des dernières années, soit ceux concernant :

- les subventions de fonctionnement accordées aux universités et liées à l'effectif étudiant;
- les transferts effectués aux municipalités à titre de compensations financières du gouvernement tenant lieu de taxes.

Jusqu'à présent, afin d'obtenir les montants définitifs à verser, les dépenses pouvaient être comptabilisées dans une année ultérieure. Des modifications sont apportées pour que ces dépenses soient dorénavant comptabilisées au cours de la période de référence servant au calcul de la dépense et non pas, comme c'était le cas auparavant, au moment de l'autorisation de leur octroi. Cette nouvelle façon de faire reflète intégralement la comptabilité d'exercice.

2.2.3 Comptabilité d'exercice pour les revenus fiscaux

Les revenus autonomes du gouvernement se composent principalement des revenus fiscaux et des droits et permis. Les revenus fiscaux comprennent l'impôt sur le revenu des particuliers, les impôts des sociétés, les cotisations au Fonds des services de santé ainsi que les taxes à la consommation.

Selon les conventions comptables du gouvernement, ces revenus étaient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse « modifiée », située à mi-chemin entre la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice.

Avec la réforme comptable, la comptabilisation des revenus fiscaux passe de la comptabilité de caisse « modifiée » à la comptabilité d'exercice afin de mieux imputer, à chaque année financière, les revenus découlant de l'activité économique attribuable à cette période. Cette nouvelle méthode sera appliquée à tous les revenus fiscaux, sauf pour les revenus des impôts des sociétés. Dans ce dernier cas, la méthode actuelle, prévoyant la comptabilisation au moment de la réception des fonds, sera conservée, et ce, dans le respect des PCGR.

Notons que le gouvernement avait déjà modifié, en 2005-2006, ses conventions comptables pour appliquer la comptabilité d'exercice aux revenus de transferts fédéraux ainsi qu'à ceux provenant des droits d'immatriculation et des permis de conduire.

2.2.4 **Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)**

Le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) constitue un actif qui sera utilisé pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic. Cet actif est administré par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

La convention comptable actuelle à l'égard du FARR est basée sur les normes comptables en vigueur depuis la réforme comptable de 1997-1998.

Avec la présente réforme comptable, la convention comptable du FARR est actualisée pour tenir compte des dernières recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

- Ainsi, la valeur du FARR sera dorénavant révisée annuellement, pour correspondre à la valeur liée au marché, au lieu de l'être seulement aux trois ans au moment des évaluations actuarielles des régimes de retraite.
- Les revenus annuels de placements du FARR seront également calculés en fonction de leur valeur liée au marché redressée sur cinq ans.

2.2.5 **Statut de certains organismes**

En plus de Financement-Québec (FQ) et de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ), qui ont vu leur statut d'entreprise du gouvernement modifié pour celui d'organisme du gouvernement à la suite de la consolidation des entités des réseaux, l'analyse des différentes entreprises publiques du gouvernement a permis de déterminer que trois d'entre elles ne respectent plus les critères pour être considérées comme des entreprises du gouvernement. Les entités visées sont les suivantes :

- la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), pour ses activités autres que l'assurance automobile;
- la Société de développement de la Baie James (SDBJ);
- la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

Avec la réforme comptable, la classification de ces entités sur le plan comptable est modifiée étant donné que leurs revenus proviennent en bonne partie de subventions du gouvernement ou de revenus d'autres entités du gouvernement. Celles-ci seront dorénavant considérées comme des organismes du gouvernement et, à cet égard, leurs revenus, dépenses, actifs et passifs seront consolidés ligne à ligne à ceux du gouvernement.

2.2.6 Prêts à conditions avantageuses et provision pour pertes sur interventions financières garanties

❑ Prêts à conditions avantageuses

Dans le cadre de certains programmes d'aide financière, le gouvernement accorde parfois à des entreprises des prêts qui sont assortis de conditions avantageuses comparativement à celles offertes par les institutions financières.

Dans le cas où les conditions avantageuses de ces prêts s'apparentent à une subvention, les PCGR du secteur public recommandent que la partie « subvention » soit comptabilisée à titre de dépenses au moment où les prêts sont consentis.

Avec la réforme comptable, les conventions comptables du gouvernement sont modifiées afin que la partie « subvention » d'un prêt soit dorénavant constatée à titre de dépense, au moment où le prêt est consenti, plutôt que d'être étalée sur la durée du prêt.

❑ Provision pour pertes sur interventions financières garanties (PPIFG)

De plus, afin de donner suite aux recommandations du groupe de travail, les conventions comptables du gouvernement sont également modifiées afin que la provision pour pertes sur interventions financières garanties soit dorénavant constatée au moment du déboursé du prêt ou de la mise en vigueur de la garantie plutôt qu'au moment de l'autorisation de l'aide financière accordée à une entreprise, qu'elle soit accordée sous forme de prêt ou de garantie d'emprunt.

2.2.7 Stocks et frais payés d'avance

À l'exception des immobilisations, le gouvernement comptabilise à la dépense les biens et les services lorsqu'ils sont acquis, même si ceux-ci ne sont pas utilisés en totalité au cours de l'année financière, et il applique ce traitement comptable aux organismes et aux fonds spéciaux au moment des écritures de consolidation. De ce fait, il peut ainsi devancer la comptabilisation de certaines dépenses.

Dorénavant, le gouvernement appliquera intégralement la comptabilité d'exercice en reconnaissant à son bilan les stocks et les frais payés d'avance des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux.

En fin d'année financière, la partie inutilisée des biens et services acquis sera constatée à titre d'actifs.

Ce passage à la comptabilité d'exercice implique, par ailleurs, peu d'ajustements puisque la plupart des entités visées effectuent déjà une gestion des biens et services qu'elles acquièrent et présentent les stocks et les frais payés d'avance dans leurs états financiers. Les ministères sont, par ailleurs, peu concernés par cette modification comptable étant donné qu'ils réalisent peu d'activités opérationnelles qui donnent lieu à la constitution de stocks et de frais payés d'avance.

2.2.8 Avantages sociaux futurs

Les employés du gouvernement bénéficient de différents avantages sociaux tels que :

- les congés de maladie et de vacances;
- le régime de rentes de conjoints survivants;
- les avantages sociaux futurs liés à un événement particulier, par exemple, l'exercice des droits parentaux et les congés à traitement différé.

La comptabilisation de ces différents avantages, tant au niveau de la dépense encourue que des actifs et passifs impliqués, est revue afin de se conformer pleinement aux PCGR applicables au secteur public.

Ces modifications supposent que le gouvernement devra dorénavant comptabiliser :

- le passif et l'actif liés aux avantages sociaux sur la base de méthodes actuarielles, lorsque requis, et d'amortir les gains et pertes actuariels qui en résultent sur une base appropriée;
- le coût des avantages sociaux liés à un événement particulier dès que cet événement se produit plutôt qu'au moment du versement des sommes dues à l'employé.

2.2.9 Contrats de change à terme et rachats d'instruments financiers

Les gains et pertes de change sur les contrats de change à terme seront dorénavant inscrits aux résultats dans l'année où ils viennent à échéance, plutôt que d'être reportés et amortis sur la durée restante des emprunts.

Quant aux gains et pertes de change sur les rachats d'instruments libellés en devises, ils continueront d'être amortis sur la durée restante des instruments rachetés.

2.3 Application des modifications comptables

Le gouvernement retient les recommandations du groupe de travail et modifie les conventions comptables du gouvernement pour la production des états financiers consolidés du gouvernement au 31 mars 2007. À cette fin, il est décidé :

- d'appliquer rétroactivement les ajustements résultant de la présente réforme comptable sans retraiter les années financières antérieures.

2.4 Impacts de la réforme comptable

2.4.1 Sur les lois budgétaires

Le Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement avait également comme mandat d'examiner les conséquences des modifications apportées aux conventions comptables du gouvernement sur les lois budgétaires. Le gouvernement retient toutes les recommandations du groupe de travail relativement à ces lois.

La première loi visée par cet examen est la *Loi sur l'équilibre budgétaire*. Cette loi a pour objectif de baliser la conduite de la politique budgétaire du gouvernement à travers le temps. Pour que cette loi atteigne adéquatement ses objectifs, elle doit reposer sur des résultats comptabilisés conformément aux PCGR applicables au secteur public.

L'application de la loi ne doit comporter aucune ambiguïté quant aux définitions utilisées, sans quoi l'atteinte de l'équilibre budgétaire peut constamment être remise en question. Il est suggéré que la notion d'excédent cumulé, aux fins de la loi, soit modifiée pour que tous les montants inscrits directement à la dette représentant les déficits cumulés soient pris en compte dans le solde établi, aux fins de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, à l'exception des modifications de conventions comptables pour se conformer à une nouvelle norme de l'ICCA. De plus, la loi sera également modifiée afin que l'excédent cumulé aux fins de la loi soit établi à zéro au 1^{er} avril 2006.

La deuxième loi visée par cet examen est la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*. À cet égard, le gouvernement a modifié dans le glossaire des Comptes publics, la définition de la dette totale afin que celle-ci tienne compte des paramètres existants lors de l'étude du projet de loi en juin 2006. Cette solution évitera que d'éventuelles normes comptables ne modifient l'objectif à atteindre.

En instituant la *Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents*, le gouvernement s'est donné un outil pour gérer sa politique budgétaire de façon transparente sur une base pluriannuelle. La réforme comptable ne nécessite pas de modification à la Loi. Cependant, le gouvernement proposera des modifications législatives pour simplifier son application. De plus, elle deviendra aussi flexible que dans certaines autres provinces lorsqu'il s'agira d'affecter ou d'utiliser des sommes à même la réserve.

Un projet de loi sera présenté à l'Assemblée nationale pour apporter les modifications législatives appropriées à la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et à la *Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents*.

2.4.2 Sur le cadre financier

Globalement, la réforme comptable annoncée aujourd'hui a un impact financier positif de 89 millions de dollars en 2006-2007 et un impact financier négatif de 663 millions de dollars en 2007-2008, tel que présenté dans les tableaux 9 et 10. Pour 2008-2009, le gouvernement provisionne un montant de 150 millions de dollars afin de financer les impacts potentiels de cette réforme.

TABLEAU 9

Impacts de la réforme comptable sur les résultats – 2006-2007

(en millions de dollars)

	Avant la réforme	Impact de la réforme	Après la réforme
REVENUS BUDGÉTAIRES			
Revenus autonomes	49 408	278	49 686
Transferts fédéraux	11 025	- 10	11 015
Total	60 433	268	60 701
DÉPENSES BUDGÉTAIRES			
Dépenses de programmes	- 51 889	93	- 51 796
Service de la dette	- 6 925	- 75	- 7 000
Total	- 58 814	18	- 58 796
RÉSULTATS NETS DES ORGANISMES CONSOLIDÉS	201	22	223
REVENUS DÉDIÉS AU FONDS DES GÉNÉRATIONS⁽¹⁾	84	0	84
RÉSULTATS NETS DES RÉSEAUX	—	- 219	- 219
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT LES VERSEMENTS AU FONDS DES GÉNÉRATIONS ET LE RECOURS À LA RÉSERVE BUDGÉTAIRE			
	1 904	89	1 993
Affectation à la réserve budgétaire	- 1 300	—	- 1 300
Versements additionnels au Fonds des générations	- 500	—	- 500
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	- 84	0	- 84
SOLDE BUDGÉTAIRE – AUTOMNE 2007	20	89	109

(1) L'impact de 8 M\$ de la réforme comptable est annulé du fait que les gains seront versés au Fonds des générations et que, par conséquent, il n'affecte pas le solde budgétaire.

TABLEAU 10

Sommaire des impacts de la réforme comptable sur le solde budgétaire
(en millions de dollars)

	2006-2007	2007-2008^P
Solde budgétaire avant la réforme	20	663
Impacts de la réforme		
- Consolidation des réseaux de la santé et de l'éducation	- 219	- 185
- Dépenses de transfert	66	- 6
- Comptabilité d'exercice pour les revenus fiscaux	278	- 290
- Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)	- 42	- 189
- Statut de certains organismes	9	17
- Prêts à conditions avantageuses et provision pour pertes sur interventions financières garanties	72	5
- Stocks et frais payés d'avance	10	—
- Avantages sociaux futurs	- 41	- 15
- Contrats de change à terme et rachats d'instruments financiers	- 33	—
- Comptabilité d'exercice au Fonds des générations ⁽¹⁾	—	—
- Autres	- 11	—
Impacts de la réforme sur le solde budgétaire	89	- 663
SOLDE BUDGÉTAIRE APRÈS LA RÉFORME	109	0

P : Prévisions.

(1) L'impact de 8 M\$ de la réforme comptable est annulé du fait que les gains seront versés au Fonds des générations et que, par conséquent, il n'affecte pas le solde budgétaire.

2.4.3 Sur la dette du gouvernement

La réforme comptable amène le ministère des Finances à apporter des modifications aux données sur la dette. Des explications détaillées sont fournies dans le document *La dette du gouvernement du Québec*.

Les changements apportés à la comptabilisation du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et du Fonds des générations font augmenter la dette totale aux fins de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* de 159 millions de dollars au 31 mars 2007.

La consolidation ligne à ligne de certaines entités, notamment Financement-Québec (FQ) et la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ), le reclassement de la dette de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) et des avantages sociaux futurs des employés du gouvernement augmentent la dette brute de 18 997 millions de dollars.

Au total, en tenant compte de son impact sur la dette totale, la réforme comptable augmente la dette brute de 19 156 millions de dollars.

Les divers éléments de la réforme font augmenter les actifs financiers, nets des autres éléments de passif de 472 millions de dollars. En conséquence, la dette nette augmente de 18 684 millions de dollars.

Enfin, après la prise en compte du stock d'immobilisations des entités consolidées, de l'investissement net dans les réseaux et des stocks et frais payés d'avance, l'ensemble des éléments de la réforme comptable augmentent la dette représentant les déficits cumulés de 6 329 millions de dollars au 31 mars 2007. Tel que recommandé par le Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement, cet impact n'est pas inclus dans « l'excédent cumulé » aux fins de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

Après la réforme comptable, la dette représentant les déficits cumulés s'élève à 95 759 millions de dollars, ce qui représente 33,9 % du PIB.

TABLEAU 11

Impacts de la réforme comptable sur la dette du Québec au 31 mars 2007

(en millions de dollars)

	Avant la réforme	Impact de la réforme	Après la réforme
Dette directe	90 340		90 340
Plus : Passif net au titre des régimes de retraite	32 677	167	32 844
Moins : Fonds des générations	- 576	- 8	- 584
Dette totale aux fins de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations	122 441	159	122 600
Plus : Dette des entités consolidées ligne à ligne		15 723	15 723
Dette de la SQAE		2 522	2 522
Avantages sociaux futurs		752	752
Dette brute	122 441	19 156	141 597
Moins : Actifs financiers, nets des autres éléments de passif	- 18 934	- 472	- 19 406
Dette nette	103 507	18 684	122 191
Moins : Stock d'immobilisations	- 14 077	- 2 310	- 16 387
Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation :			
- Prêts et avances effectués aux réseaux par FQ et la CHQ		- 13 322	- 13 322
- Déficits cumulés des réseaux		3 439	3 439
Stocks et frais payés d'avance		- 162	- 162
DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS⁽¹⁾	89 430	6 329	95 759
En % du PIB	31,6	2,3	33,9

SQAE : Société québécoise d'assainissement des eaux.

FQ : Financement-Québec.

CHQ : Corporation d'hébergement du Québec.

(1) Avant l'affectation du montant mis à la réserve et après la prise en compte des résultats nets du Fonds des générations.

TROISIÈME PARTIE :
LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

3. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Cette section présente la mise à jour des prévisions économiques retenues dans le *Budget 2007-2008*. Cette mise à jour est à la base du cadre financier décrit à la première section.

Dans l'ensemble, malgré une économie américaine au ralenti et un contexte financier international perturbé par la propagation de la problématique des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, l'économie mondiale restera dynamique avec une croissance annuelle prévue de près de 5 % au cours des deux prochaines années.

Au Québec, la demande des ménages et l'investissement restent élevés, ce qui soutient l'emploi et les rentrées fiscales. En outre, l'économie du Québec bénéficiera au cours des cinq prochaines années du Plan québécois des infrastructures mis en place par le gouvernement du Québec. Les exportations québécoises continuent toutefois d'être limitées par la forte remontée du dollar canadien et par le ralentissement important de l'économie américaine. Somme toute, la croissance du PIB réel au Québec devrait atteindre 2 % en 2007 et 2,2 % en 2008.

3.1 Le contexte économique international

3.1.1 Une économie mondiale robuste malgré les turbulences sur les marchés financiers

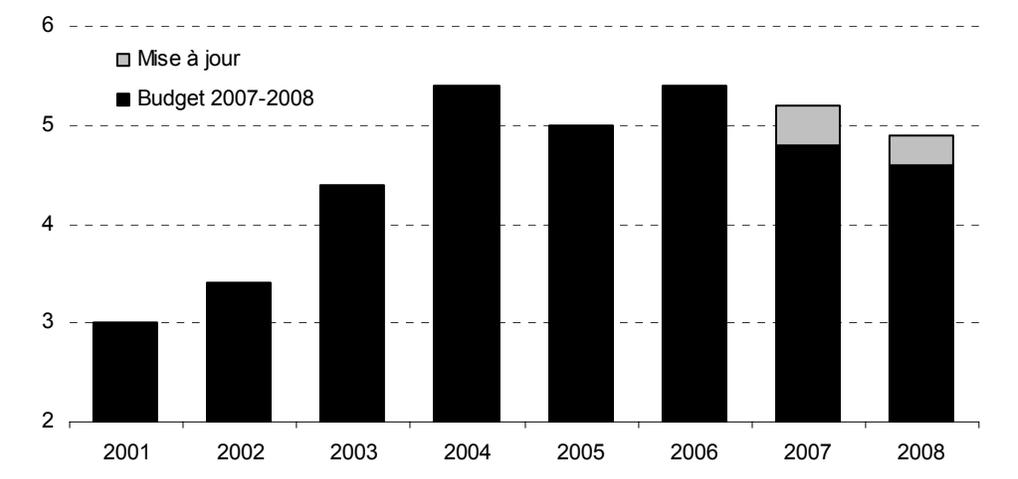
Au cours des derniers mois, les marchés financiers internationaux ont connu des perturbations découlant du défaut de prêts à risque sur le marché hypothécaire américain. Bien que cette problématique des prêts à risque fût déjà connue au moment du *Budget 2007-2008*, l'ampleur de son impact sur les marchés financiers et sur l'économie était difficilement prévisible.

Ces événements ont amené les banques centrales des pays industrialisés à adopter une attitude attentiste quant à leur resserrement monétaire et à ajouter des liquidités dans le système financier afin de rassurer les marchés. Ces perturbations ont également eu pour effet d'alerter les banques centrales sur le ralentissement plus important que prévu de l'économie américaine, en particulier sur une croissance moindre de ses importations.

Malgré ces turbulences sur les marchés financiers, la croissance économique mondiale restera robuste, supportée par la demande des pays émergents en Asie et en Amérique latine. Après s'être accru de 5,4 % en 2006, le PIB réel mondial devrait progresser de 5,2 % en 2007 et de 4,9 % en 2008. Il s'agit d'une révision à la hausse de 0,4 % en 2007 et de 0,3 % en 2008 comparativement au dernier budget.

GRAPHIQUE 6

Croissance économique mondiale (PIB réel, variation annuelle en pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

Cette plus grande vigueur de l'économie mondiale est essentiellement attribuable au dynamisme de l'économie chinoise plus important que prévu. Par contre :

- après une bonne performance économique en 2007, la croissance économique de l'Union européenne ralentira significativement en 2008;
- de même, la croissance économique des États-Unis et du Japon sera inférieure, en 2008, à celle prévue lors du dernier budget.

En Chine, la croissance économique sera supérieure à 10 % pour une cinquième année consécutive, et ce, malgré la volonté des autorités de restreindre la vigueur de l'économie. Elle devrait atteindre 11,5 % en 2007 et 10,7 % en 2008, des taux supérieurs d'au moins 1,5 % à ceux prévus dans le dernier budget.

Au Japon, après s'être élevée à 2,2 % en 2006, la croissance économique devrait ralentir pour se situer à 1,9 % en 2007 et à 1,7 % en 2008. La progression des exportations nippones sera limitée par le ralentissement de la croissance économique aux États-Unis et en Europe. L'activité économique restera supportée par les gains observés sur le marché du travail qui stimuleront les dépenses des ménages.

Au sein de l'Union européenne, le ralentissement économique entamé en 2007 devrait se poursuivre. Ainsi, après avoir atteint 3,1 % en 2006, la croissance du PIB réel se modérera pour se situer à 2,8 % en 2007 et à 2,2 % en 2008. La croissance économique sera notamment ralentie par l'impact combiné de l'appréciation de l'euro face au dollar américain, de la hausse des prix du pétrole et des problèmes d'accès au crédit suite à l'éclosion de la crise des prêts à risque.

TABLEAU 12

Perspectives de croissance économique dans le monde

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)

	2006	2007	2008
Chine	11,1	11,5	10,7
- Budget 2007-2008	10,7	10,0	9,0
Japon	2,2	1,9	1,7
- Budget 2007-2008	2,2	2,2	1,9
Union européenne	3,1	2,8	2,2
- Budget 2007-2008	3,0	2,6	2,3
États-Unis	2,9	2,0	2,0
- Budget 2007-2008	3,3	2,0	2,6

Sources : Fonds monétaire international et Global Insight.

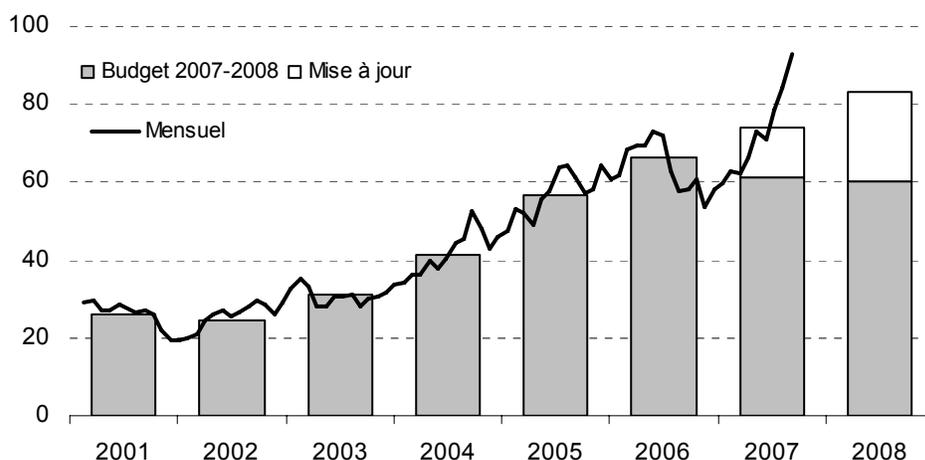
❑ Prix du pétrole avoisinant les 85 dollars américains le baril en 2008

Le prix du baril de pétrole brut a récemment avoisiné les 100 dollars américains pour la première fois de son histoire. La hausse des cours du pétrole brut a débuté avec la baisse inattendue des réserves américaines de pétrole au début de septembre 2007. De plus, des actes de sabotage commis sur des gazoducs au Mexique et les menaces d'ouragans dans le golfe du Mexique ont ajouté à l'incertitude et contribué à faire augmenter davantage les prix.

GRAPHIQUE 7

Baisse anticipée du prix mensuel du baril de pétrole West Texas Intermediate

(en dollars américains)



Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

La fin de la saison des ouragans, le ralentissement de l'économie américaine et la récente décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de produire 500 000 barils de plus par jour depuis le 1^{er} novembre permettront d'équilibrer davantage l'offre et la demande de pétrole pour ainsi atténuer les pressions à la hausse sur le prix du baril de pétrole d'ici la fin de 2007.

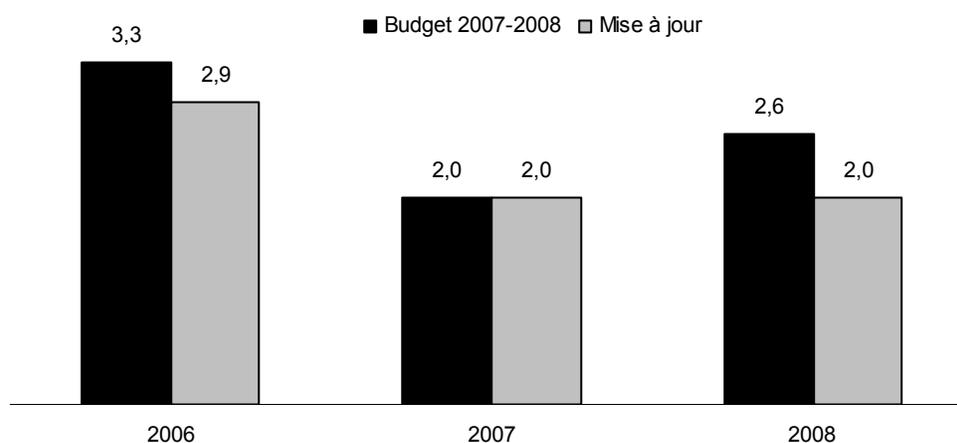
Les cours du baril de pétrole devraient redescendre à près de 85 dollars américains d'ici la fin de 2008 avec la poursuite du ralentissement de la demande américaine. La forte demande en pétrole de l'économie chinoise soutient toutefois les prix à des niveaux plus élevés que prévu au *Budget 2007-2008*. Le prix du baril est donc révisé à la hausse de 13 dollars en 2007 et de 23 dollars en 2008.

3.1.2 Un ralentissement important de l'économie américaine

Après avoir atteint 2,9 % en 2006, la croissance du PIB réel américain devrait se modérer de façon importante au cours des deux prochaines années pour atteindre 2 % en 2007 et en 2008. La croissance est ainsi révisée à la baisse de 0,6 % en 2008. Ce résultat est essentiellement attribuable à la correction, plus importante que prévu, des investissements résidentiels et à une progression plus faible des dépenses des ménages.

GRAPHIQUE 8

Croissance économique américaine (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Le *Budget 2007-2008* prenait déjà en compte une poursuite de la correction immobilière amorcée en 2005 et ses effets négatifs sur l'économie américaine.

Toutefois, les statistiques économiques publiées depuis le printemps 2007 indiquent une aggravation de la crise. En particulier, on dénote :

- une recrudescence du nombre de reprises de propriétés aux États-Unis et une forte hausse du stock de maisons à vendre, ce qui prolongera la correction des investissements immobiliers et exercera une pression additionnelle, à la baisse, sur les prix.
- une propagation de cette crise à l'ensemble du secteur financier. Les problèmes liés à la titrisation des titres hypothécaires à risque ont entraîné un resserrement du crédit pour les entreprises et les consommateurs.

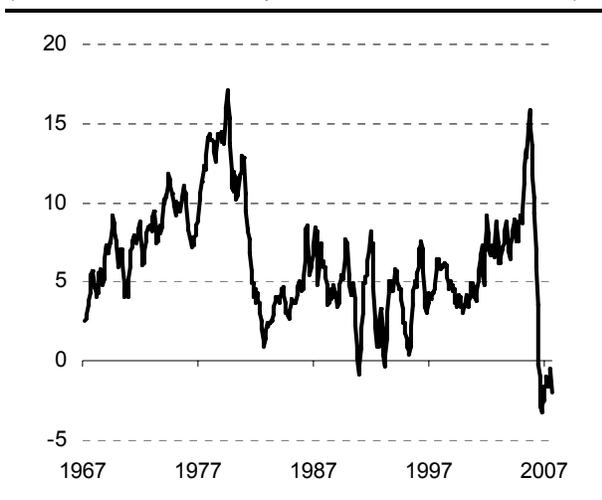
□ Des difficultés du secteur immobilier plus importantes que prévu

La chute des mises en chantier, le recul des ventes de maisons ainsi que la diminution du prix des maisons existantes, lesquelles représentent 80 % du marché, ont entraîné une importante correction immobilière qui sévit toujours.

- Les mises en chantier ont chuté de 46 % depuis leur sommet de 2006.
- Depuis 2005, les ventes de maisons neuves ont baissé de 45 %, tandis que celles des maisons existantes ont décliné de 30 %.
- Le prix des maisons existantes a diminué de 8 % depuis juillet 2006, alors que celui des maisons neuves a chuté de 9 % depuis mars 2007.

GRAPHIQUE 9

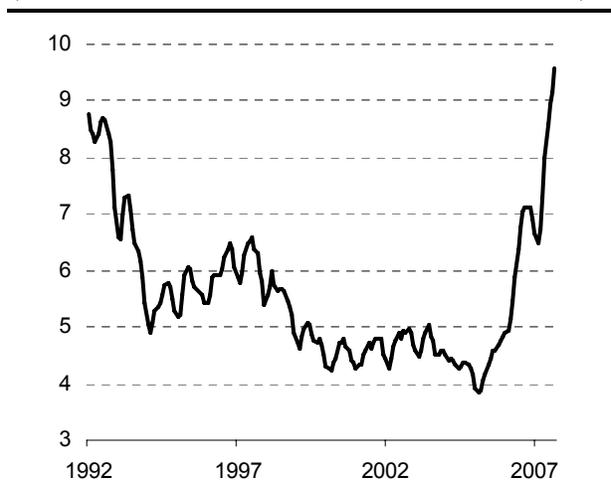
Baisse inégalée du prix des maisons existantes en 2007 – États-Unis
(évolution annuelle du prix des maisons existantes)



Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 10

Forte hausse des stocks de maisons à vendre – États-Unis
(maisons existantes – stocks en nombre de mois⁽¹⁾)



(1) : Nombre de mois requis pour écouler le stock actuel de maisons à vendre.

Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Étant donné qu'il faudrait actuellement plus de neuf mois pour écouler les stocks de maisons à vendre, le prix des maisons et les ventes domiciliaires continueront de diminuer au cours des prochains trimestres.

Cette aggravation de la crise immobilière se traduira par un recul plus important des mises en chantier l'an prochain. C'est ainsi qu'après avoir diminué de 15,3 % en 2007, les investissements résidentiels devraient chuter de 17,9 % en 2008 alors qu'un recul de 2,8 % était attendu au moment du budget.

Problématique des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis

La crise des prêts à risque a éclaté en août dernier à la suite de l'augmentation des défaillances sur le marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis.

Afin de relancer les ventes de logements, dont la croissance ralentissait à la fin de l'année 2003, de nouveaux produits hypothécaires plus risqués ont gagné en popularité auprès d'emprunteurs peu solvables. La valeur des prêts à risque est ainsi passée de 400 milliards de dollars américains en 2003 à 1 400 milliards en 2006.

Le type de prêts à risque le plus populaire est l'emprunt hypothécaire à taux progressif, où les taux d'intérêt augmentent dans les deux à trois années qui suivent l'année de l'emprunt. La baisse récente du prix des maisons a rendu difficile le refinancement de l'hypothèque à des conditions plus avantageuses. La réinitialisation du prêt à des taux supérieurs cause donc des problèmes financiers à un nombre croissant de ménages.

Les difficultés de remboursement sur les prêts consentis aux États-Unis ont affecté la confiance des investisseurs internationaux non seulement à l'égard des titres adossés à des créances hypothécaires, mais aussi à l'égard de l'ensemble des titres adossés à des actifs.

La crise de confiance s'est transformée en crise de liquidité. Plus méfiants, les détenteurs ont cherché à vendre leurs titres mais ont difficilement trouvé preneurs, ce qui a provoqué la chute du prix de ces titres et des pertes de liquidités pour les émetteurs.

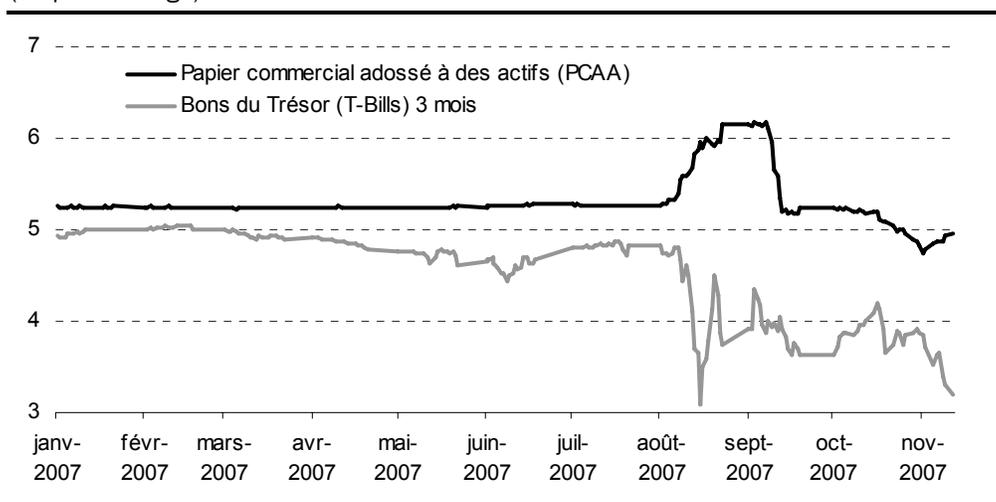
Cette crise de confiance affecte l'investissement et la consommation en restreignant les conditions générales d'octroi de crédit.

En réponse à ce resserrement du crédit, la Réserve fédérale américaine a injecté d'importantes liquidités dans les marchés financiers.

GRAPHIQUE 11

Rendements du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) et des bons du Trésor à échéance de trois mois aux États-Unis

(en pourcentage)



Source : Réserve fédérale américaine.

❑ Croissance modérée des dépenses personnelles

La création d'emplois est demeurée relativement robuste aux États-Unis, ce qui a entraîné une baisse du taux de chômage à 4,6 % en moyenne cette année. De plus, la rareté de la main-d'œuvre et la bonne rentabilité des entreprises ont favorisé la croissance des salaires.

En dépit de la crise de liquidités qui a pour effet de resserrer les conditions de crédit et de réduire la richesse des ménages, les dépenses de consommation seront supportées par la progression du revenu des ménages, qui s'accroîtra de 3,9 % en 2007 et de 2,8 % en 2008. Les dépenses personnelles devraient ainsi progresser de 2,8 % en 2007 et de 2 % en 2008.

❑ Intervention de la Réserve fédérale américaine

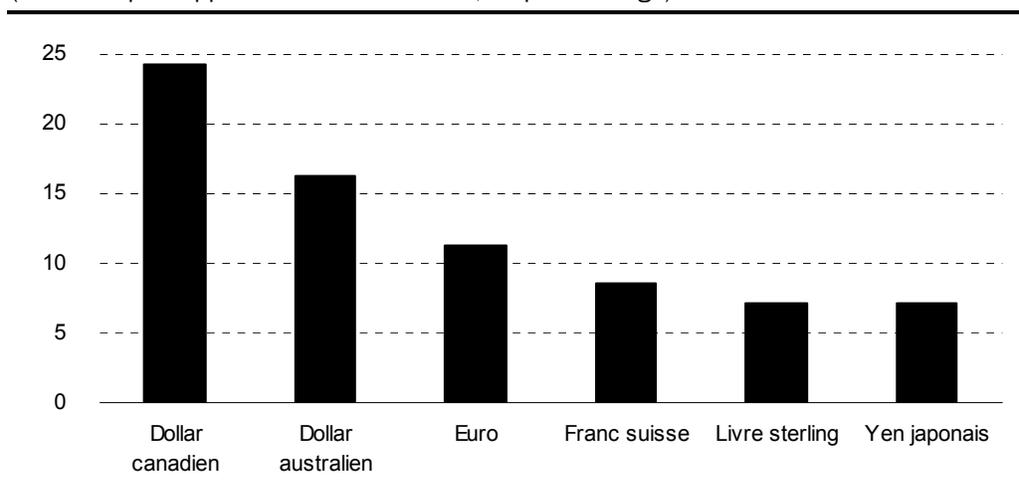
En réponse au resserrement des conditions de crédit découlant du défaut des prêts hypothécaires à risque, la Réserve fédérale américaine a injecté des liquidités dans les marchés financiers. Elle a aussi réagi avec une baisse de 75 points de base du taux des fonds fédéraux, pour le porter à 4,50 %. Ces interventions devraient atténuer les effets négatifs des turbulences entraînées par le défaut de prêts à risque et favoriser la croissance économique au cours des prochains trimestres.

En réaction à cette baisse de 75 points du taux directeur, le dollar américain s'est déprécié face aux principales devises pour atteindre un creux historique. Depuis le début de l'année, le dollar américain s'est déprécié de plus de 10 % par rapport aux principales devises, une baisse de 30 % depuis 2002.

GRAPHIQUE 12

Appréciation des devises depuis le 1^{er} janvier 2007

(évolution par rapport au dollar américain, en pourcentage)



Source : Global Insight.

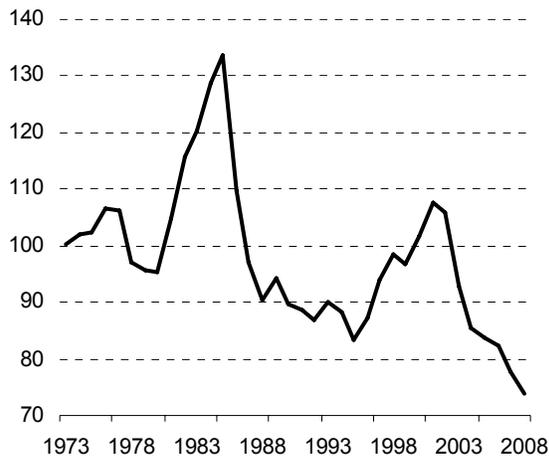
❑ **La réduction du déficit commercial sera favorisée par la dépréciation du dollar américain**

Après avoir atteint un record de 624 milliards de dollars en 2006, soit 5,5 % du PIB réel, le déficit commercial américain a commencé à se résorber en 2007, une tendance qui devrait se poursuivre ces prochaines années. Ce recul est favorisé par la dépréciation de la devise américaine et par le ralentissement de la demande américaine pour les biens importés, comme les produits pétroliers et les produits en provenance de Chine. Pour la première fois depuis 1995, le secteur extérieur devrait contribuer positivement à la croissance économique américaine en 2007.

GRAPHIQUE 13

Creux historique du dollar américain

(indice pondéré en fonction des principales devises, 1973 = 100)

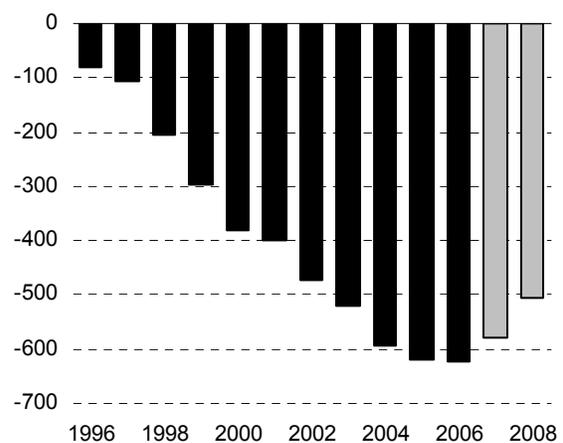


Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 14

Recul du déficit commercial américain

(en milliards de dollars américains, en termes réels)



Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

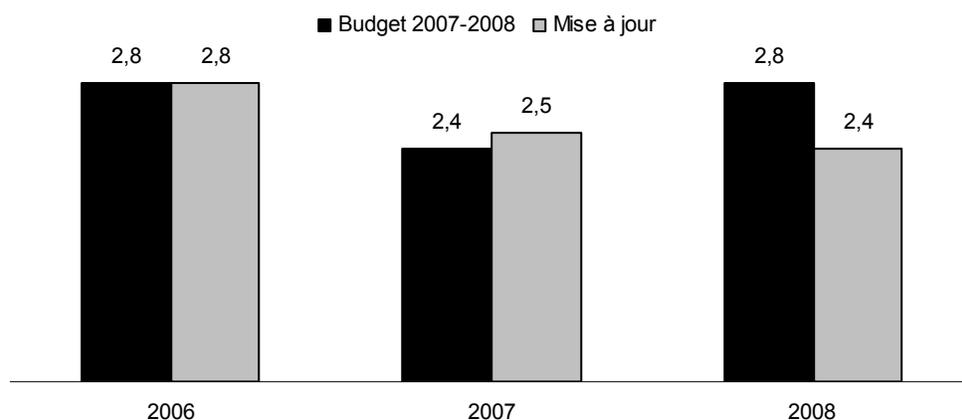
3.1.3 Une économie canadienne toujours stimulée par la demande intérieure

L'économie canadienne poursuit son expansion à un rythme soutenu. Après avoir progressé de 2,8 % en 2006, le PIB réel canadien devrait croître de 2,5 % en 2007 et de 2,4 % en 2008.

Ces perspectives ont été révisées à la hausse de 0,1 % en 2007 et à la baisse de 0,4 % en 2008 depuis le *Budget 2007-2008*. La vigueur accrue de la demande intérieure a atténué, en partie, la contribution plus négative qu'attendu du secteur extérieur, qui a subi les contrecoups d'une faible demande américaine et d'un cours du dollar élevé. Depuis son creux de 2002, le dollar canadien s'est apprécié de plus de 60 % vis-à-vis le dollar américain. En 2008, la demande intérieure devrait demeurer vigoureuse grâce, notamment, aux baisses d'impôt et à la réduction d'un point de pourcentage de la TPS le 1^{er} janvier prochain.

GRAPHIQUE 15

Croissance économique au Canada (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

La situation du secteur immobilier canadien contraste avec celle des États-Unis, puisque le marché canadien continue à bien se porter. Contrairement aux États-Unis, les prêts hypothécaires à risque sont peu répandus au Canada et l'offre de propriétés n'affiche pas de surplus important. De plus, malgré le ralentissement attendu de la construction résidentielle canadienne, le prix des propriétés restera en hausse à un taux modéré.

□ Une demande intérieure dynamique

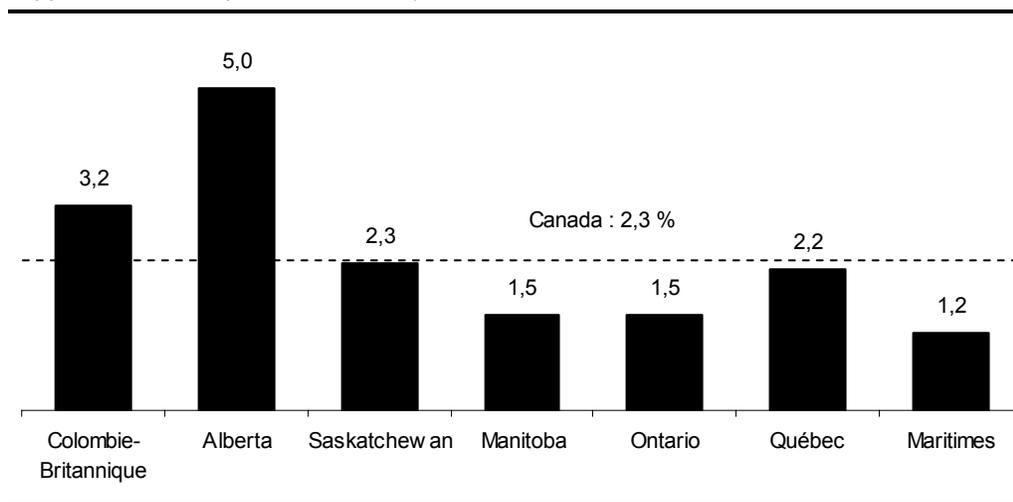
La demande intérieure est soutenue par des niveaux élevés d'investissements des entreprises et par des consommateurs confiants qui bénéficient d'un marché du travail dynamique. De plus, les gouvernements continuent d'investir des sommes importantes pour améliorer les infrastructures publiques et les services offerts à la population, tout en maintenant, pour la plupart, un cadre budgétaire équilibré.

Aussi, la forte demande internationale pour les matières premières est un stimulant important pour les investissements, principalement dans l'Ouest du pays. D'ailleurs, le prix du pétrole a continué d'augmenter considérablement, ce qui a suscité encore plus d'intérêt à investir de la part des entreprises. En outre, les effets de diffusion de ces investissements dans le reste de l'économie restent importants. Et, si la croissance des investissements est inégalement répartie entre les régions, la création d'emplois est mieux distribuée entre les provinces, malgré la prédominance de l'Alberta.

GRAPHIQUE 16

Croissance de l'emploi par province en 2007

(variation en pourcentage, création d'emplois moyenne de janvier à octobre 2007 par rapport à la même période de 2006)



Source : Statistique Canada.

Par ailleurs, l'inflation canadienne, telle que mesurée par l'indice de référence de la Banque du Canada, reste modérée à 2,3 % actuellement, en dépit du dynamisme du marché du travail. Les entreprises sont soumises à des pressions concurrentielles importantes pour contrôler les coûts de production, ce qui limite les hausses salariales. De plus, l'appréciation récente du dollar canadien entraîne toujours des pressions à la baisse sur les prix des biens et services importés.

En 2008, le gouvernement fédéral baissera le taux d'imposition sur le revenu des particuliers ainsi que la taxe de vente sur les produits et services, ce qui devrait stimuler la demande intérieure, tout particulièrement les dépenses de consommation.

❑ Taux directeur de la Banque du Canada

Même si la Banque du Canada estime que l'économie canadienne évolue présentement au-dessus de son potentiel, cette dernière a abaissé son taux directeur de 25 points de base le 4 décembre dernier, le portant à 4,25 %. À ce jour, la banque juge que les risques à la baisse sur l'inflation se sont accentués en raison principalement des facteurs suivants :

- l'appréciation du dollar canadien qui rend les produits importés moins dispendieux;
- le resserrement des conditions de crédit à la suite de la crise de liquidités;
- l'assombrissement des perspectives de croissance de l'économie américaine et son effet sur les exportations canadiennes.

Par ailleurs, la progression des taux d'intérêt de long terme devrait se poursuivre, le rendement sur les obligations de 10 ans au Canada passant de 4,4 % en 2007 à 4,7 % en 2008. Cette hausse résulte essentiellement de la remontée des taux de long terme aux États-Unis qui amorceront une tendance haussière avec le retour de pressions inflationnistes en 2008.

Somme toute, l'évolution des taux d'intérêt canadiens est peu révisée depuis le *Budget 2007-2008*.

TABLEAU 13

Prévision des taux d'intérêt canadiens (taux en pourcentage)

	2006	2007	2008
Bons du Trésor, échéance à trois mois	4,0	4,2	4,2
- <i>Budget 2007-2008</i>	4,0	4,2	4,2
Obligations du Canada, échéance à 10 ans	4,2	4,4	4,7
- <i>Budget 2007-2008</i>	4,3	4,3	4,7

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

□ Le dollar canadien atteint la parité avec le billet vert

Depuis le début de 2002, le dollar canadien a progressé de plus de 60 % pour dépasser la parité avec le dollar américain en octobre dernier. Au cours des dix premiers mois de 2007, le cours du dollar canadien a progressé de plus de 20 % et s'est ainsi élevé en moyenne à 92 cents américains. Cette forte appréciation du dollar canadien depuis 2002 est le résultat de plusieurs facteurs :

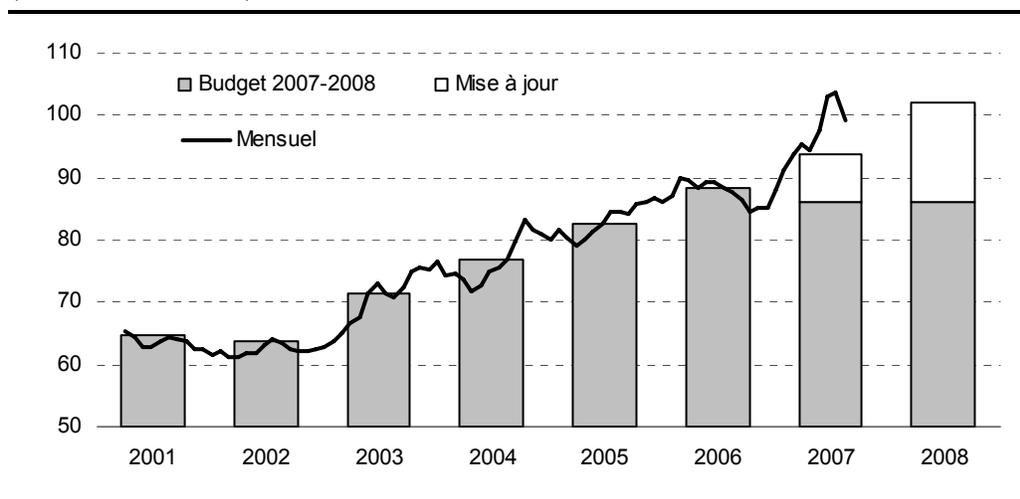
- le renchérissement important des matières premières depuis quelques années. En particulier, les prix du pétrole ont quadruplé depuis 2001;
- la dépréciation de plus de 30 % du dollar américain par rapport aux principales devises, qui l'a conduit à son plus bas niveau jamais atteint;
- l'amélioration significative des finances publiques au Canada.

Ainsi, le dollar canadien devrait atteindre en moyenne 95 cents américains en 2007 et 1,02 dollars américains en 2008. Il s'agit d'une révision à la hausse de 9 cents en 2007 et de 15 cents en 2008 comparativement aux prévisions du *Budget 2007-2008*.

GRAPHIQUE 17

Évolution du dollar canadien

(en cents américains)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

3.2 Le contexte économique québécois

3.2.1 Une bonne croissance économique en dépit de la faiblesse des exportations

L'économie du Québec connaît une croissance intéressante. Bien que la demande intérieure soit plus forte que la prévision du dernier budget, la détérioration importante du climat économique international observée en 2007 est venue enrayer la majorité des gains enregistrés au chapitre de la demande intérieure.

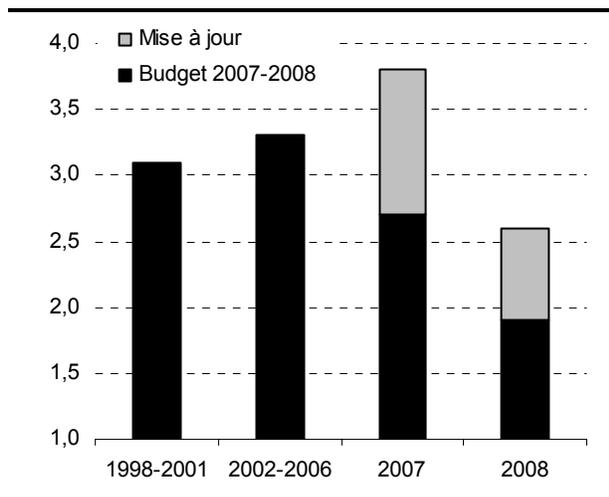
Au cours des deux prochaines années, la demande des ménages en biens et services, les mises en chantier et les investissements des entreprises devraient contribuer davantage que prévu à la croissance économique. La réduction d'impôt à partir du 1^{er} janvier 2008 et la mise en place par le gouvernement du Québec du Plan québécois des infrastructures contribueront aussi à soutenir l'économie du Québec.

Ainsi, après s'être élevée à 3 % en 2006, la croissance de la demande intérieure atteindra 3,8 % en 2007, une révision à la hausse de 1,1 % depuis le *Budget 2007-2008*. Puis, en 2008, elle diminuera à 2,6 %, un taux néanmoins supérieur de 0,7 % à la prévision du dernier budget.

GRAPHIQUE 18

Demande intérieure finale⁽¹⁾

(variation annuelle en pourcentage)



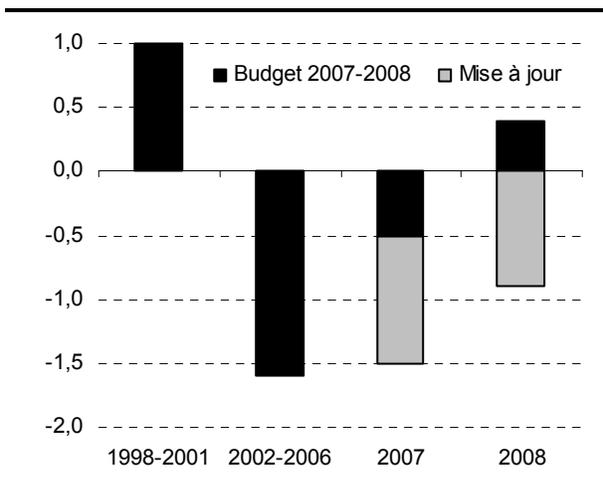
(1) La demande intérieure finale est le regroupement des dépenses personnelles des ménages, des investissements résidentiels et non résidentiels, ainsi que des dépenses courantes des gouvernements.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 19

Contribution du secteur extérieur à la croissance économique⁽¹⁾

(variation annuelle en pourcentage du PIB réel)



(1) La contribution du secteur extérieur tient compte de l'évolution des exportations et des importations.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Par ailleurs, l'économie du Québec, très ouverte sur le monde, doit continuer de s'adapter à un prix du pétrole élevé, à une appréciation rapide et importante du dollar canadien, à une concurrence internationale de plus en plus forte, dont celle des nouvelles puissances en émergence comme la Chine, et à un ralentissement temporaire de la demande américaine. Ces facteurs exerceront des pressions à la baisse importantes sur le secteur extérieur en 2007 et en 2008.

La contribution du secteur extérieur à la croissance économique, qui tient compte de l'évolution des exportations et des importations, est ainsi devenue négative depuis 2002, en raison de ce contexte international difficile. Alors que le secteur extérieur a ajouté un point de pourcentage à la croissance économique à la fin des années 1990, il en aura retranché en moyenne 1,5 point par année de 2002 à 2008.

□ Une croissance économique intéressante globalement

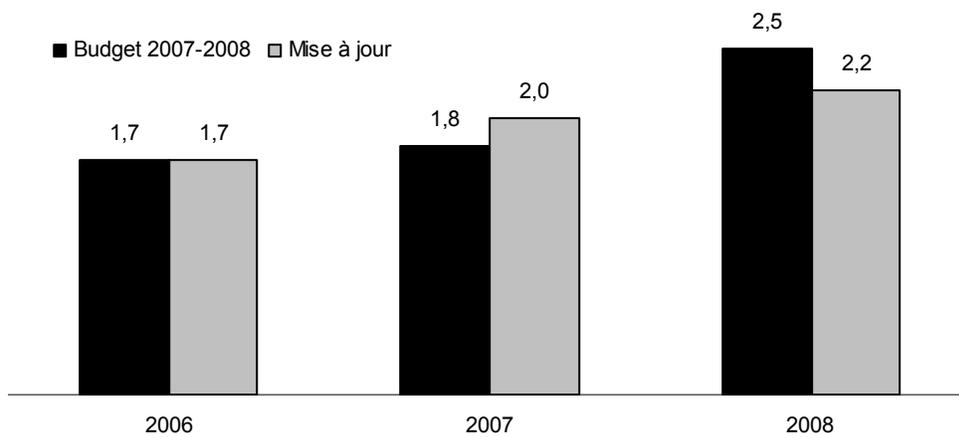
Après avoir atteint 1,7 % en 2006, la croissance du PIB réel québécois devrait atteindre 2 % en 2007. Il s'agit d'une révision à la hausse de 0,2 % attribuable à des dépenses personnelles et à une création d'emplois plus forte que prévu.

Toutefois, le ralentissement attendu de la demande intérieure en 2008, conjugué à une croissance économique plus faible que prévu aux États-Unis, se traduira par une révision à la baisse de 0,3 % de la croissance économique l'an prochain. Ainsi, la croissance du PIB réel atteindra 2,2 % en 2008.

GRAPHIQUE 20

La croissance économique au Québec

(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

3.2.2 Une demande intérieure forte

☐ Les ménages bénéficient d'un climat favorable

Les ménages bénéficient d'un climat économique favorable à l'accroissement de leurs achats de biens et services. En fait, les dépenses personnelles devraient s'accroître en 2007 de plus de 3 % pour une cinquième fois depuis six ans, du jamais vu depuis la fin des années 1980.

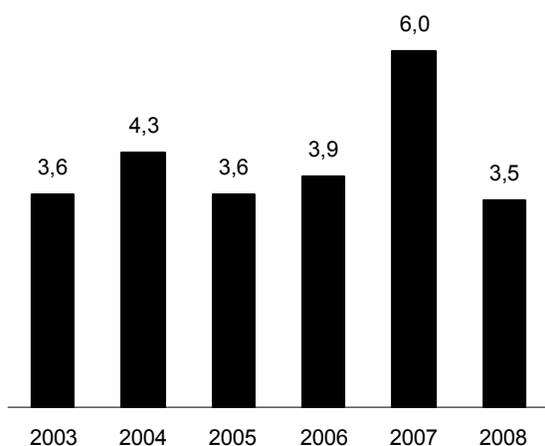
En 2007, plus de 80 000 emplois devraient être créés dans l'ensemble du Québec. Ces bonnes conditions du marché du travail se sont traduites par une bonne croissance des salaires et traitements ainsi que par un degré élevé de confiance des consommateurs.

Par ailleurs, le versement de 1,9 milliard de dollars au titre de l'équité salariale au printemps 2007 a amélioré la situation financière de 360 000 employés du secteur public et soutenu leurs dépenses personnelles. Enfin, grâce à l'appréciation du dollar canadien, les ménages québécois profitent du recul du prix des biens de consommation importés.

La baisse d'impôt de 950 millions de dollars instaurée par le gouvernement du Québec à compter du 1^{er} janvier 2008 conjuguée à la baisse annoncée de 6 % à 5 % du taux de la taxe de vente fédérale encourageront les ménages à effectuer davantage d'achats de biens et services. Cela compensera l'effet temporaire des versements rétroactifs de l'équité salariale en 2007. Au total, la croissance des dépenses de consommation s'établira à 2,9 % en 2008.

GRAPHIQUE 21

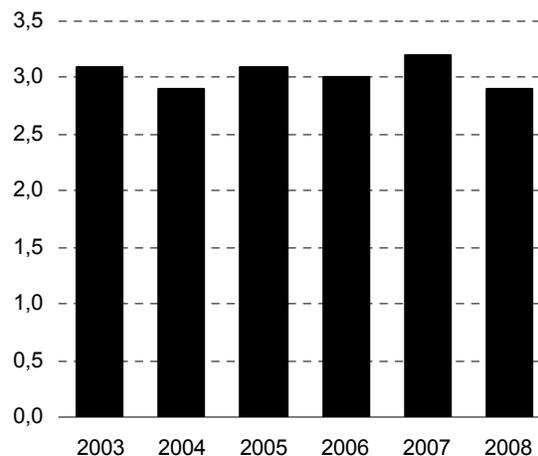
Salaires et traitements au Québec (variation annuelle en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 22

Dépenses personnelles des ménages (variation annuelle en pourcentage, en termes réels)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

□ Un léger rebond des mises en chantier cette année

Après deux années de recul, les mises en chantier devraient connaître un léger rebond en 2007, soutenues par une forte création d'emplois. Ainsi, après avoir atteint 47 900 unités en 2006, les mises en chantier devraient se chiffrer à 50 700 unités en 2007. Il s'agit de niveaux de loin supérieurs à ceux enregistrés à la fin des années 1990, alors qu'en moyenne 25 000 unités par année étaient construites.

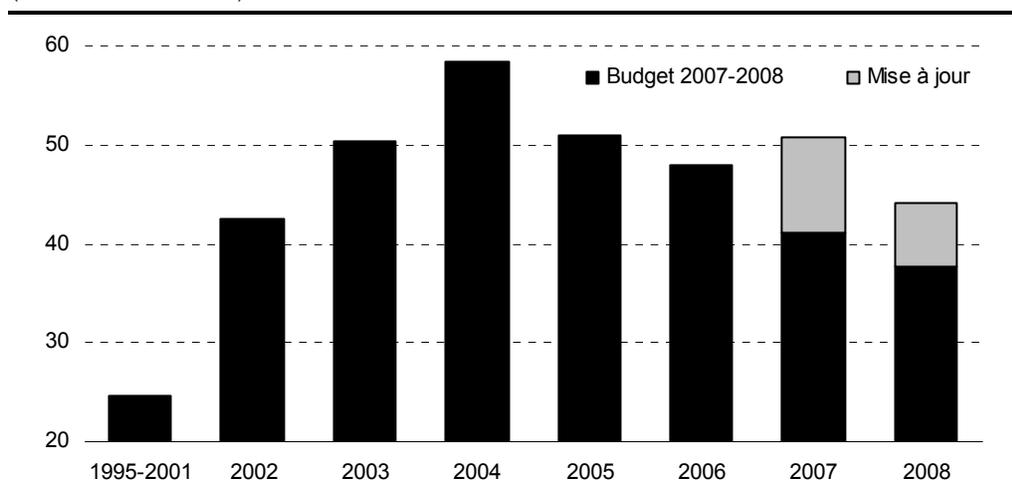
La vitalité de l'investissement résidentiel touche autant la construction de logements neufs que le marché de la revente. Le nombre élevé de transactions effectuées sur ce dernier marché se reflète par une augmentation des dépenses en rénovations au Québec.

À plus long terme, la demande de nouvelles constructions se modérera avec le renchérissement du crédit. De la même façon, l'augmentation du stock de logements neufs et invendus entraînera une diminution graduelle des mises en chantier dès 2008. En outre, la récente remontée du taux d'inoccupation des logements locatifs montre que la pénurie de l'offre de logements semble se résorber. Ainsi, le nombre de mises en chantier devrait diminuer à 44 000 unités en 2008.

GRAPHIQUE 23

Léger rebond des mises en chantier en 2007

(en nombre d'unités)



Sources : Société canadienne d'hypothèque et de logement et ministère des Finances du Québec.

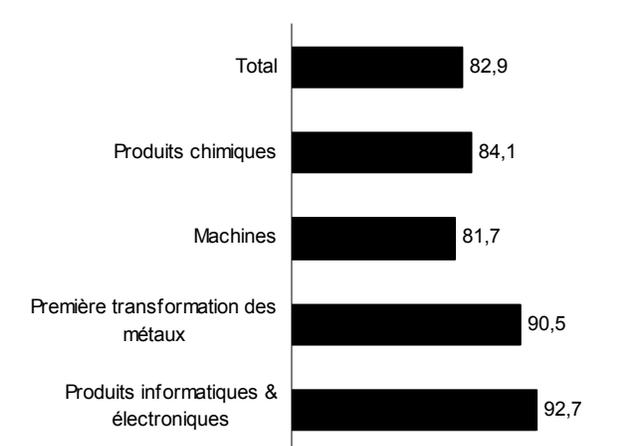
□ Une croissance importante des investissements

Depuis quelques années, la hausse du dollar canadien a permis aux entreprises d'acquérir des machines et du matériel à un coût moindre, les deux tiers étant importés. Par ailleurs, l'utilisation de la capacité de production industrielle, élevée dans plusieurs secteurs, comme les métaux primaires et les produits informatiques et électroniques, a incité les entreprises à accroître leur capacité de production.

GRAPHIQUE 24

Utilisation de la capacité industrielle au Canada

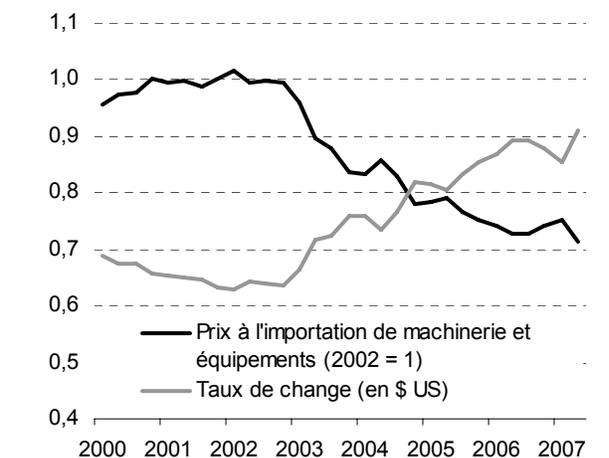
(taux en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

GRAPHIQUE 25

Prix à l'importation des machines et du matériel et taux de change



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

En outre, depuis 2003, le gouvernement a appuyé le développement des entreprises et favorisé l'investissement en abolissant la taxe sur le capital pour les PME dont l'actif est de moins d'un million de dollars et en mettant en place un plan d'élimination graduel, d'ici le 1^{er} janvier 2011, de la taxe sur le capital pour la totalité des entreprises québécoises, tous secteurs et tailles confondus.

De plus, le gouvernement a appuyé plusieurs grands projets de développement économique dans l'ensemble des régions du Québec. Avec son Plan québécois des infrastructures, le gouvernement du Québec investira des sommes importantes au cours des cinq prochaines années pour le développement et la restauration des infrastructures.

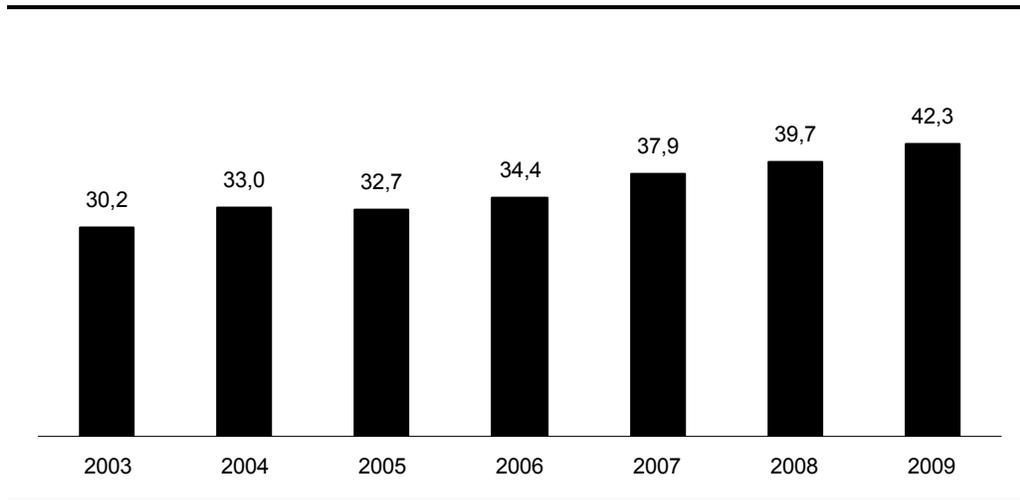
Dans le secteur énergétique, les investissements restent élevés, marqués par l'essor des grands projets hydroélectriques et éoliens. C'est ainsi que les investissements d'Hydro-Québec ont plus que doublé depuis six ans, pour se chiffrer à près de quatre milliards de dollars en 2006.

Au total, les investissements non résidentiels publics et privés devraient atteindre 37,9 milliards de dollars en 2007 et 42,3 milliards en 2009, soit 12,1 milliards de plus qu'en 2003.

GRAPHIQUE 26

Investissements non résidentiels publics et privés

(en milliards de dollars)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Impacts économiques du Plan québécois des infrastructures

Une contribution à la prospérité économique

Le Plan québécois des infrastructures contribuera à moyen et à long terme à la prospérité économique des générations futures. En particulier :

- les infrastructures de transport faciliteront les échanges commerciaux pour les entreprises;
- les infrastructures municipales représenteront un facteur important de localisation des entreprises;
- les infrastructures en santé contribueront à accroître le bien-être de la population et des travailleurs;
- les infrastructures en éducation contribueront à la formation des travailleurs, à la recherche et à l'innovation, trois déterminants de premier ordre sur le plan de la productivité et de la compétitivité.

À plus court terme, ce plan agira sur la conjoncture économique du Québec. Il permettra notamment d'atténuer les pressions entraînées par le contexte international difficile. Le Plan québécois des infrastructures de 30 milliards de dollars, auquel s'ajoutent des parachèvements de 7 milliards de dollars, permettra, durant la réalisation des projets, de maintenir et de créer 66 000 emplois.

- En particulier, par rapport au niveau actuel des investissements, le plan permettra d'embaucher 18 000 nouveaux travailleurs et d'ajouter, en moyenne, près de 0,2 point de pourcentage à la croissance économique.

Peu de risques de surchauffe

Bien qu'il s'agisse d'un plan ambitieux, en proportion du PIB, les investissements en construction resteront, au cours des cinq prochaines années, légèrement inférieurs aux taux enregistrés au cours des décennies 1960 et 1970.

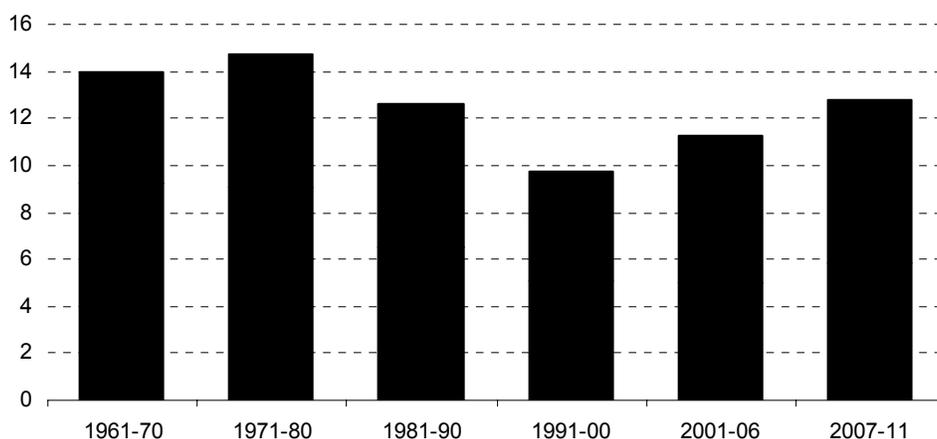
- Au cours de ces deux décennies, les investissements totaux en construction représentaient 14 % et plus du PIB, alors qu'ils compteront pour moins de 13 % du PIB entre 2007 et 2011.

Par ailleurs, étant donné que les projets d'investissements s'échelonnent sur les 15 prochaines années, les entreprises pourront s'ajuster graduellement, ce qui limitera les risques de pénurie de main-d'œuvre ou de hausse des prix.

GRAPHIQUE 27

Investissements publics et privés totaux en construction

(en pourcentage du PIB)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

3.2.3 Un contexte international toujours contraignant

Après avoir reculé de 2001 à 2003, les exportations internationales ont progressé en moyenne de 2,8 % au cours des trois années suivantes. Toutefois, en raison d'un ralentissement important de la demande américaine pour les produits fabriqués au Québec et d'un dollar canadien qui s'est fortement apprécié, la croissance des exportations internationales devrait être en baisse de 2,8 % cette année.

Notons que la part des importations des États-Unis en provenance du Québec a diminué au cours des dernières années au profit d'autres pays. En effet, alors que les exportations québécoises vers les États-Unis en 2000 comptaient pour 86 % du total, elles ne représentaient plus que 78 % en 2006. Le Québec s'est donc tourné vers d'autres pays, tels que le Mexique, la Russie, la Chine et l'Inde, afin de stimuler ses ventes à l'étranger.

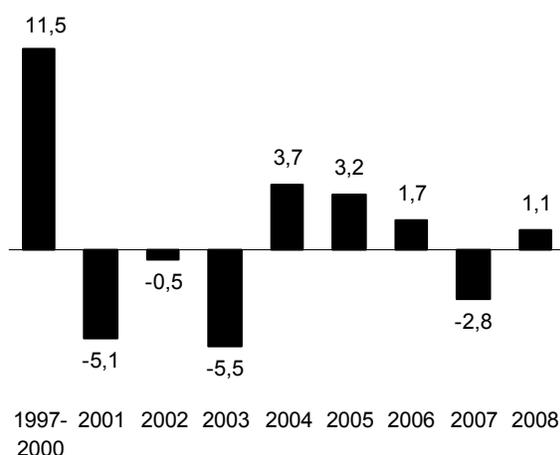
En 2008, les exportations internationales du Québec devraient retrouver le sentier de la croissance, avec une hausse de 1,1 %.

Pour leur part, les importations internationales resteront soutenues par la forte demande intérieure québécoise. En 2007, elles seront toutefois limitées par la diminution des exportations, lesquelles comptent une portion importante de biens importés dans leur fabrication. Somme toute, les importations devraient s'accroître de 1,8 % en 2007 et de 4,6 % en 2008.

GRAPHIQUE 28

Exportations internationales

(variation annuelle en pourcentage, en termes réels)

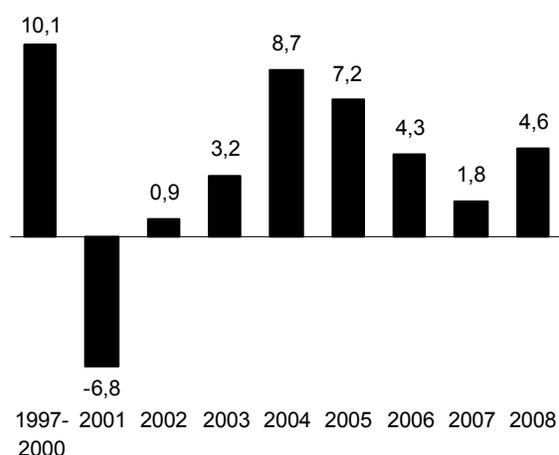


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 29

Importations internationales

(variation annuelle en pourcentage, en termes réels)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Un contexte international difficile pour les entreprises manufacturières exportatrices

Une transformation de l'environnement international

Depuis 2002, les entreprises manufacturières exportatrices ont été confrontées à un contexte international plus contraignant et plus compétitif.

- Le dollar canadien s'est apprécié de plus de 60 % depuis 2002, atteignant la parité avec le dollar américain à l'automne 2007.
- Les cours du baril de pétrole ont plus que quadruplé, pour avoisiner les 100 dollars américains en novembre 2007.
- La mondialisation et la libéralisation des échanges se sont caractérisées par l'émergence de nouvelles puissances économiques, comme la Chine et l'Inde.
- Les entreprises exportatrices doivent aussi composer avec l'actuel ralentissement de l'économie américaine.
- En Ontario et au Québec, les secteurs manufacturiers ont été particulièrement affectés.

Des performances économiques difficiles pour l'industrie manufacturière

Contrairement au reste de l'économie qui a connu une bonne progression, la croissance de la production manufacturière a peu évolué entre 2002 et 2006, en moyenne :

- baisse de 0,5 % de la production manufacturière;
- hausse de 0,9 % des exportations internationales de biens manufacturés.

De plus, de 2002 à 2006, l'industrie manufacturière a perdu 67 800 emplois, principalement dans des secteurs où les salaires sont moins élevés comme ceux de la fabrication du vêtement, du textile et du meuble.

L'économie du Québec doit s'ajuster à ce contexte

En dépit de ses effets négatifs sur le secteur extérieur et des ajustements qu'elle rend nécessaires au sein de l'économie, la hausse du dollar entraîne aussi des ajustements pour les agents économiques puisqu'elle permet :

- aux ménages d'accroître leur pouvoir d'achat en ayant accès à des biens et services importés à moindre coût;
- aux entreprises de faire l'achat de machines et matériel à moindre coût, dont les deux tiers sont importés;
- globalement, de stimuler la mise en place de nouveaux procédés de production.

Les actions du gouvernement du Québec

Le gouvernement vient en aide aux entreprises, pour les soutenir dans leurs efforts d'investissement et d'innovation. Des initiatives totalisant près de 4,3 milliards de dollars d'ici 2011-2012 ont été annoncées. Ce montant se répartit comme suit :

- 1,8 milliard de dollars pour la réduction du fardeau fiscal des entreprises manufacturières, incluant l'abolition de la taxe sur le capital ainsi que le crédit de taxe sur le capital pour les entreprises manufacturières ;
- 1,4 milliard de dollars dans le Plan de soutien au secteur forestier;
- 620 millions de dollars dans le Plan d'action en faveur du secteur manufacturier;
- 264 millions de dollars dans le cadre de la Stratégie pour le développement de toutes les régions;
- 200 millions de dollars, à l'intérieur de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

De plus, le Plan d'action en faveur du secteur manufacturier prévoit que les entreprises du secteur manufacturier pourront bénéficier de 500 millions de dollars en liquidités additionnelles en 2008.

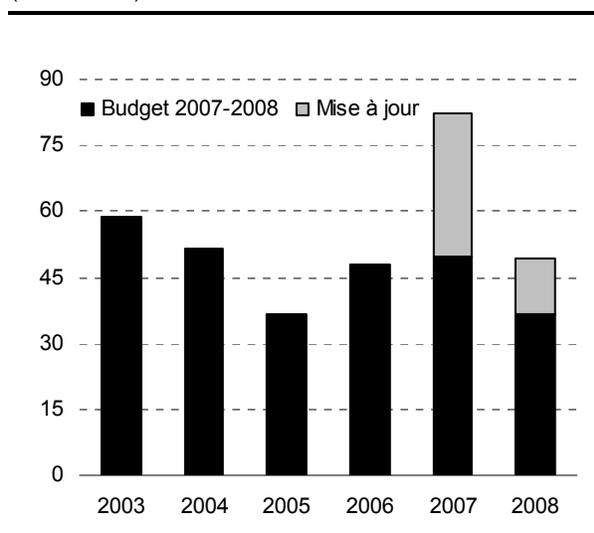
3.2.4 Une forte croissance de l'emploi au Québec

Depuis le début de l'année 2007, plus de 80 000 emplois ont été créés dans l'ensemble du Québec. La création d'emplois s'est particulièrement manifestée dans les secteurs du commerce, des finances, des services professionnels, de la gestion des entreprises et des services, de l'hébergement et de la restauration ainsi que de l'information, de la culture et du tourisme.

En perspective, la bonne progression attendue de l'économie continuera de stimuler l'emploi. En fait, 82 100 nouveaux emplois devraient être créés en 2007 et 49 500 autres en 2008. La bonne tenue de l'emploi en général se traduit aussi par un taux de chômage qui est passé sous la barre du 7 % cette année, son plus bas niveau depuis les 33 dernières années. En moyenne, le taux de chômage devrait se situer à 7,2 % en 2007 et à 6,9 % en 2008.

GRAPHIQUE 30

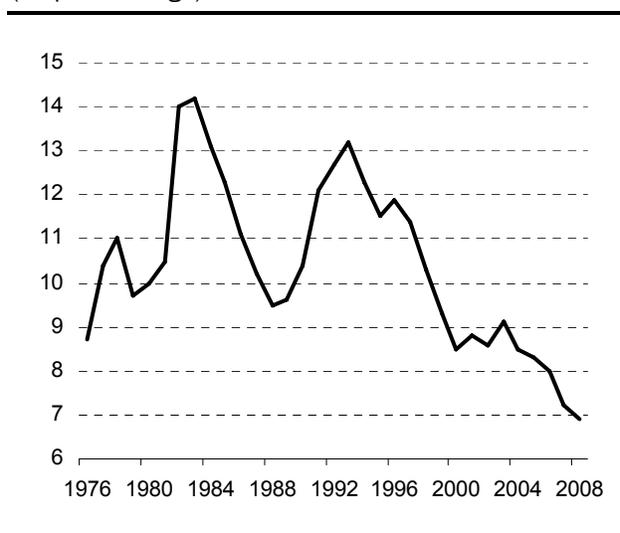
Création d'emplois au Québec
(en milliers)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 31

Taux de chômage au Québec
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

3.2.5 Une bonne progression du PIB nominal

Après avoir atteint 3,7 % en 2006, la croissance du PIB nominal s'accéléralera pour se situer à 5,9 % en 2007. Il s'agit d'une révision de 1,7 point de pourcentage par rapport à l'hypothèse retenue dans le *Budget 2007-2008*, attribuable essentiellement à une progression plus élevée des revenus personnels des ménages et des bénéfices des entreprises.

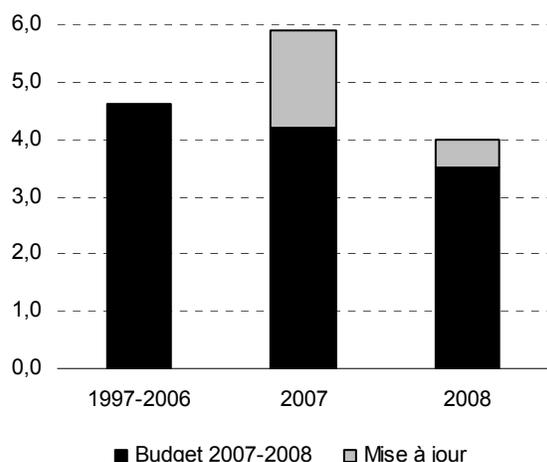
La progression du PIB nominal ralentira pour se situer à 4 % en 2008, soit un taux compatible avec le taux moyen des dix dernières années.

Par ailleurs, avec la baisse de la TPS et des prix de nombreux biens importés, comme ceux des machines et du matériel ou ceux des produits électroniques et des vêtements, l'inflation reste modérée dans l'ensemble de l'économie québécoise. En fait, l'indice des prix à la consommation devrait augmenter de 1,4 % en 2007 et en 2008.

GRAPHIQUE 32

PIB nominal

(variation annuelle en pourcentage)

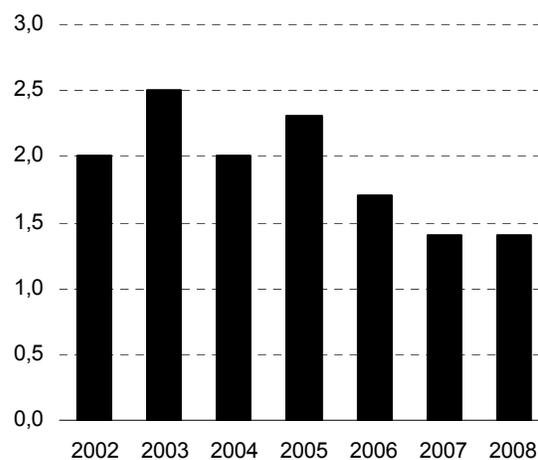


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 33

Indice des prix à la consommation

(variation annuelle en pourcentage, indice 2002=100)



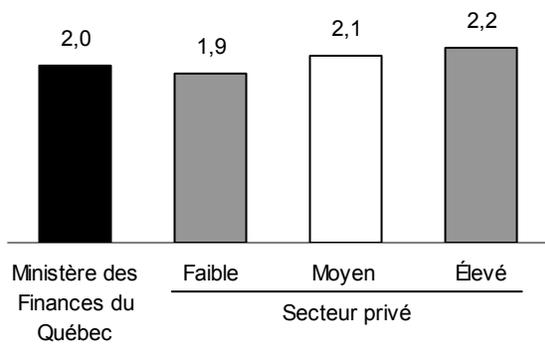
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

3.2.6 Comparaison avec le secteur privé

En moyenne pour 2007 et 2008, les prévisions de croissance économique de la mise à jour du *Budget 2007-2008* sont similaires à celles de la moyenne du secteur privé.

GRAPHIQUE 34

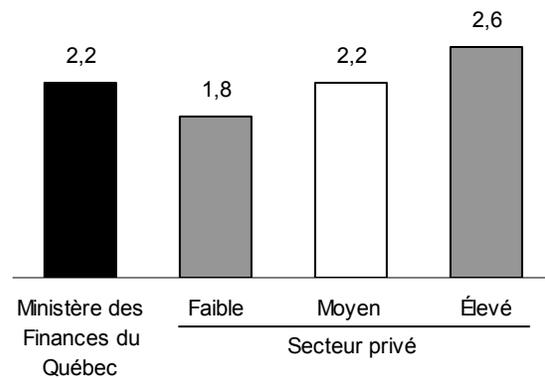
Prévisions économiques en 2007
(PIB réel, variation en pourcentage)



Source : Ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 35

Prévisions économiques en 2008
(PIB réel, variation en pourcentage)



Source : Ministère des Finances du Québec.

TABLEAU 14

Perspectives économiques au Québec

(variation en pourcentage sauf indication contraire)

	2006	2007	2008
PRODUCTION			
Produit intérieur brut réel	1,7	2,0	2,2
- <i>Budget 2007-2008</i>	1,7	1,8	2,5
Produit intérieur brut	3,7	5,9	4,0
- <i>Budget 2007-2008</i>	3,9	4,2	3,5
COMPOSANTES DU PIB (en termes réels)			
Consommation	3,0	3,2	2,9
- <i>Budget 2007-2008</i>	3,0	3,1	2,4
Investissements non résidentiels	6,1	5,6	4,6
- <i>Budget 2007-2008</i>	6,5	4,0	1,6
Exportations internationales	1,7	-2,8	1,1
- <i>Budget 2007-2008</i>	2,6	2,8	5,2
Importations internationales	4,3	1,8	4,6
- <i>Budget 2007-2008</i>	5,9	3,6	4,4
AUTRES INDICATEURS ÉCONOMIQUES			
Consommation nominale	4,3	4,6	4,1
- <i>Budget 2007-2008</i>	4,3	4,5	4,0
Mises en chantier (en milliers)	47,9	50,7	44,0
- <i>Budget 2007-2008</i>	47,9	41,1	37,7
Revenu personnel	4,4	6,0	3,8
- <i>Budget 2007-2008</i>	4,3	5,2	3,3
Bénéfices des sociétés	9,5	6,9	6,6
- <i>Budget 2007-2008</i>	11,4	1,0	6,6
Prix à la consommation	1,7	1,4	1,4
- <i>Budget 2007-2008</i>	1,7	1,8	1,8
MARCHÉ DU TRAVAIL			
Création d'emplois (en milliers)	48,1	82,1	49,5
- <i>Budget 2007-2008</i>	48,1	49,9	36,8
Taux de chômage (taux en %)	8,0	7,2	6,9
- <i>Budget 2007-2008</i>	8,0	7,8	7,8